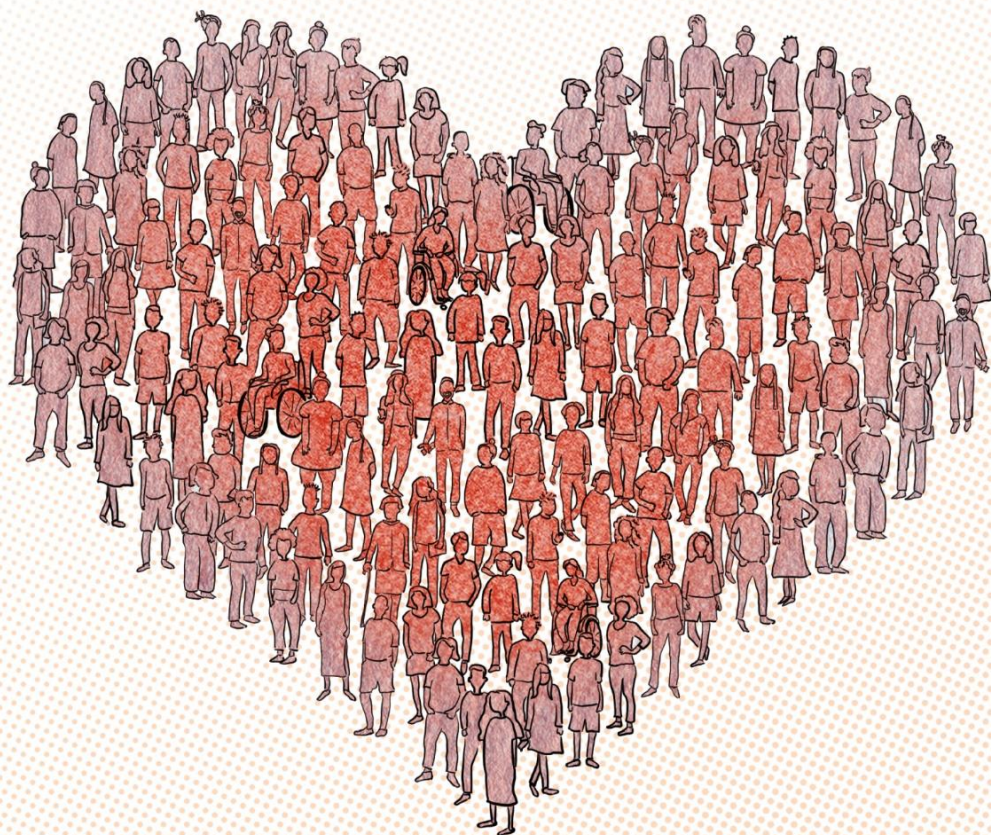


Éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle

Donner le pouvoir d'agir



Conception graphique

Magali Jacquemet et le
Service de la
communication du
secrétariat général du
ministère de l'Économie,
des Finances et de la
Relance

Crédits photo

© Freepik - Chris Rye

© CNNum

SOMMAIRE

Préambule	5
Contribution des rapporteurs de l'avis du CESE	7
Introduction	9
Contribution du Planning familial	16
Devenir acteur de l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle	19
Approfondir les liens entre éducation aux médias et à l'information et éducation à la sexualité	23
Contribution du CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information)	28
Encourager le développement d'espaces d'interactions en ligne entre pairs	30
Reprendre le contrôle des réseaux sociaux	33
Contribution de Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux	43
Mettre pleinement en œuvre le cadre juridique actuel	44
Aller au-delà du cadre juridique existant	47
Entretiens	51
Éducation à la sexualité en ligne par les pairs. Échange avec Philippe Martin	53
Réseaux sociaux et structuration de l'intime. Échange avec Claire Balleys	59

Pour une vision positive de la sexualité en ligne. Échange avec Laura Berlingo.....	63
Éducation aux médias et aux réseaux sociaux. Échange avec Jean-Baptiste Lusignan.....	68
L'éducation à la sexualité en seconde. Échange avec trois enseignants.....	72
L'éducation à la sexualité en France et en Suède. Échange avec Élise Devieille.....	77
L'éducation à la sexualité en classe/en ligne. Échange avec Diane Saint-Réquier	82
L'éducation à la sexualité à travers les âges. Échange avec deux sociologues	87
Du fonctionnement de l'éducation à la sexualité. Échange avec la DGESCO	93
Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Échange avec la DGCS.....	98
Synthèses des auditions collectives	105
En quoi l'éducation à la sexualité peut-elle favoriser un apaisement de la vie en ligne ?	107
Éducation à la sexualité et EMI : quels liens ?.....	113
Éveiller à la sexualité sur les réseaux sociaux ?	118
Liste des personnes auditionnées	125

PRÉAMBULE

« Le sexisme commence à la maison, continue à l'école et explose en ligne ». Ce constat opéré par le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes en 2024 corrobore nombre d'études, enquêtes et sondages relatifs aux agressions en ligne¹.

Dans le prolongement de plusieurs rapports administratifs, travaux académiques et autres ouvrages spécialisés, une des réponses envisagées dans le cadre du volet « apaisement de la vie en ligne » du Conseil national de la refondation numérique, animé notamment par le Conseil national du numérique, était de toujours plus approfondir l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS).

En début d'année 2024, le secrétariat général du Conseil national du numérique a travaillé avec quatre étudiantes du certificat Egalité femmes-hommes de Sciences Po², Clémence Carel, Julie Loye, Astrid Van de Blankevoort et Sara Vicinanza. Avec elles, une série d'entretiens avec des parties prenantes et trois échanges collectifs publics ont été conduits, donnant lieu à des synthèses et des retranscriptions publiées en ligne³ et en annexe. Le présent dossier, réalisé par Marie Bernhard et Louis Magnes avec le soutien de Joséphine Hurstel et Zora Decoust, rassemble le fruit des travaux conduits dans le cadre de ce partenariat et au-delà.

« [La plateforme numérique d'accompagnement des victimes \(Pnav\)](#) permet aux victimes de violences sexuelles, sexistes, et conjugales ainsi qu'aux témoins et professionnels, d'échanger avec des policiers ou des gendarmes. Ces derniers sont spécialement formés face à ces situations. Les victimes ou témoins peuvent ainsi libérer leur parole et être pris en charge. » ([Service-public.fr](#))

¹ Voir notamment les travaux de [Féministes contre le cyberharcèlement](#), de l'[Institute for Strategic Dialogue](#), de [Génération numérique](#), parmi tant d'autres.

² Sciences Po, [Certificat égalité femmes-hommes](#), Sciencespo.fr, 2024.

³ Voir les synthèses des échanges collectifs et des auditions reproduites en annexe.

CONTRIBUTION DES RAPPORTEURS DE L'AVIS DU CESE

Cécile Gondard-Lalanne et Evanne Jeanne-Rose, rapporteurs de l'avis du Conseil économique social et environnemental⁴ sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

En partant des études récentes faisant état d'une régression, voire d'un retour de bâton (« backlash ») sur les droits des femmes et de la convergence des luttes entre droits des femmes et droits des enfants, la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'est saisie du sujet de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle pour rédiger un rapport et un avis adoptés en assemblée plénière le 10 septembre 2024. Cette contribution de la rapporteure et du rapporteur aux travaux du CNNum résume les constats établis dans le rapport adopté en délégation. En seront tirées des préconisations qui, après leur adoption par le CESE, deviendront celles de la société civile organisée via sa représentation institutionnelle.

Depuis une vingtaine d'années, la loi de 2001 instaurant à l'école trois séances par an d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle n'est pas appliquée. Dans le même temps, les outils numériques ont, eux, pris une place grandissante dans la vie quotidienne des jeunes : ils participent à la construction et l'affirmation de leur vie affective et sont devenus centraux dans l'organisation de leur vie relationnelle. L'approche de la sexualité via les sites d'information pour se renseigner, comprendre et/ou échanger en privé entre pairs sur les réseaux sociaux est une nouvelle dimension de leur apprentissage intime. Les enfants acquièrent un smartphone de plus en plus jeune (âge moyen : 9,9 ans)⁵ et l'accès à internet leur permet de trouver nombre de réponses aux questions qu'ils et elles se posent ou ne trouvent pas ailleurs.

⁴ CESE, « [Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle](#) », Cécile Gondard-Lalanne et Evanne Jeanne-Rose, septembre 2024.

⁵ Entretien avec Jocelyn Lachance, maître de conférences en sociologie à l'université de Pau par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, 23 janvier 2024.

Les enfants peuvent aussi être exposés de manière précoce aux images pornographiques, dès 9 ou 10 ans alors même que les parents pensent avoir protégé leurs enfants de ces intrusions. Si les violences sexuelles, le sexisme, les stéréotypes de genre n'ont pas attendu l'avènement de l'ère numérique et ses outils pour exister, l'accès précoce à la pornographie pourrait entretenir une confusion généralisée entre violence et sexualité. La pornographie en ligne ne fait pas suffisamment l'objet de contrôle et de régulation par les autorités : l'accès aux mineures et mineurs n'est toujours pas contrôlé et se fait dans la majorité des cas via une simple déclaration de majorité. Céline Piques⁶ a rappelé que l'Arcom et Pharos censurent régulièrement les contenus terroristes, ce qui est plus rarement le cas pour les contenus violents, pornographiques et pédocriminels faisant d'internet une « véritable zone de non-droit ».

Dans ce « mouvement du tout-numérique » existent pourtant des outils utiles à l'information des jeunes dans des formats qui correspondent à leurs pratiques, qu'ils soient institutionnels (par exemple Fil Santé Jeunes, OnSexprime,...), issus de la sphère associative (par exemple la [plateforme d'échanges du Planning familial](#)) ou réalisés par des personnes privées avec de nombreux comptes et pages « souvent proposés et alimentés par de jeunes femmes adoptant une posture militante »⁷. Les entretiens réalisés avec les associations de famille ou l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique montrent que la massification du téléphone portable n'a fait l'objet d'aucun accompagnement sérieux : « porter un intérêt à ce que font les enfants, aux contenus qu'ils regardent et susciter des échanges qui mobilisent toute la famille, demeurent le point faible de cette éducation au numérique. »⁸

⁶ Entretien de Céline Piques, coprésidente de la commission « Violences faites aux femmes » du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), 9 janvier 2024.

⁷ Entretien de Thomas Rohmer, directeur-fondateur de l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education numérique (OPEN), 23 janvier 2024.

⁸ Étude « Parents, enfants et numérique », OPEN, UNAF, Google réalisée par IPSOS, 2022.

INTRODUCTION

Nos communications en ligne sont indissociables de nos relations et comportements hors ligne, de nos manières d'être et d'interagir en société. En permettant de nouvelles formes de communication et d'expression, de nombreux services numériques prolongent des dynamiques sociales existantes. Les réseaux sociaux en particulier induisent, véhiculent et amplifient aussi les contenus haineux, stéréotypés, contribuant à la dégradation et la polarisation des discours en ligne mais aussi dans la société en général.

Parmi tant d'autres, des organisations comme Génération numérique⁹, e-Enfance/3018¹⁰ ou Féministes contre le cyberharcèlement¹¹ témoignent de la situation existante : « Plus de 4 Français sur 10 ont déjà été victimes de violences en ligne »¹² qui visent « en majorité des femmes (84% des répondantes) ainsi que des personnes discriminées en raison de leur identité de genre et leur orientation sexuelle (43%) »¹³. Face à ce constat, une des pistes de lutte contre la haine en ligne envisagée dans le cadre du volet « apaisement de la vie en ligne » du Conseil national de la refondation numérique était d'investir toujours plus l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS).

Cet éveil, souvent appelé « éducation à la sexualité » dans le cadre institutionnel, est aujourd'hui inséré dans le programme scolaire¹⁴ et porté principalement par l'Éducation nationale aux côtés de la société civile : associations, professionnels de l'éducation et de la jeunesse, du sport, etc. Son contenu a évolué et continue d'évoluer au gré des

⁹ Génération numérique, [Enquêtes](https://www.asso-generationnumerique.fr), Asso-generationnumerique.fr, consulté le 14 septembre 2024.

¹⁰ e-Enfance/3018, [Étude Caisse d'Épargne - Association e-Enfance/3018 sur le cyber-harcèlement des jeunes adultes 18-25 ans](#), e-Enfance.org, 2022.

¹¹ Féministes contre le cyberharcèlement, Vscyberh.org.

¹² Féministes contre le cyberharcèlement, [Cyberviolence et cyberharcèlement : état des lieux d'un phénomène répandu](#), Vscyberh.org, 2021

¹³ Féministes contre le cyberharcèlement, [Cyberviolence et cyberharcèlement : le vécu des victimes](#), Vscyberh.org, 2022.

¹⁴ Ministère de l'éducation nationale, [Education à la sexualité](https://www.education.gouv.fr/education-a-la-sexualite), Education.gouv.fr, août 2023.

problématiques et préoccupations de la société depuis la fin des années 1960 et son émergence concomitamment à l'autorisation de la contraception (loi Neuwirth, 1967) et à la dépénalisation de l'IVG (loi Veil, 1975). L'épidémie du syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) conduit l'État à généraliser les actions de sensibilisation au SIDA et l'éducation à la sexualité dans les collèges. Finalement, la loi sur l'IVG et la contraception de 2001 (dite loi Aubry-Guigou) rend obligatoires « au moins trois séances annuelles en matière d'information et d'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées ». Si cette éducation est d'abord conçue dans un objectif de santé publique, elle s'adapte progressivement aux enjeux sociétaux comme la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons ainsi que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. **L'adaptation de l'EVARS mérite d'être poursuivie à plusieurs égards, dont l'immixtion du numérique dans nos relations et ses nombreuses conséquences.**

Alors que les outils et pratiques numériques occupent une place prégnante dans nos vies, la question de l'adaptation de l'EVARS à la révolution anthropologique que représente le numérique se pose naturellement. Le numérique peut d'abord être perçu comme un outil de l'EVARS car **les pratiques et les outils numériques permettent de renouveler cette éducation auprès du plus grand nombre, au plus près des pratiques et des préoccupations des publics suivis.** Mais le numérique est aussi à considérer comme un objet de l'EVARS car **les pratiques numériques représentent aussi de nouveaux terrains d'exploration de l'éveil relationnel, affectif et sexuel.** À cet égard, Yaëlle Amsellem-Mainguy, chargée de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), et Arthur Vuattoux, membre de l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, montrent que les pratiques numériques permettent à des jeunes de dialoguer intimement, parfois sous couvert d'anonymat, explorant des sexualités minoritaires, dans un monde privé et à soi. À côté de quoi, de par l'évolution des échanges amoureux et sexuels en ligne, de la pornographie, des contenus positifs et enrichissants sur la sexualité, **c'est le contenu même de l'EVARS qui pourrait être renouvelé avec l'évolution des pratiques numériques, imposant une**

réflexion approfondie et des actions adaptées pour répondre aux préoccupations et besoins des publics (voir entretien en annexe).

A ce jour, l'EVARS est majoritairement consacré aux jeunes publics, au sein du système scolaire. Cela tient au fait que la jeunesse est associée à un « âge critique », l'âge des « premières fois », ce qui justifie une éducation ciblée et la promotion de comportements respectueux. La jeunesse¹⁵ est bien une période cruciale dans la construction de soi et donc en vue de la promotion de comportements responsables et respectueux de l'autre, favorisant ainsi la construction d'une société apaisée.

Pour autant, il semble nécessaire de se départir de la vision selon laquelle la jeunesse constitue un ensemble homogène et de partir de cette hétérogénéité pour réfléchir à une différenciation éducative en matière d'EVARS. Dans un article dédié aux *Cultures juvéniles à l'ère numérique*, Dominique Pasquier, sociologue, directrice de recherche au CNRS et membre du Conseil, rappelle l'importance « de prendre en compte les déterminants sociaux quand on étudie le rapport des jeunes à la culture, la sociabilité ou la communication, illustrant ainsi l'actualité du célèbre mot de Bourdieu : "La jeunesse n'est qu'un mot" (Bourdieu, 1980). »¹⁶

Dans le même sens, Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux invitent à ne pas occulter que « l'exploration de la sexualité peut se faire à des âges très différents de la vie. Il faut faire attention à ne pas essentialiser les âges de la vie au sein de l'adolescence ou de l'âge adulte » (voir entretien en annexe). Les problématiques attribuées aux « jeunes » concernant la vie affective, relationnelle et sexuelle désignent des phénomènes globaux susceptibles de concerner la population sans distinction d'âge. C'est pourquoi, **l'EVARS pourrait gagner à être pensée de manière plus large pour toucher l'ensemble de la population, toutes catégories d'âge confondues.**

¹⁵ Catégorie qui correspondrait aux personnes âgées de 15 à 24 ans. Voir par exemple Organisation des Nations Unies. [Questions thématiques jeunes](#), Un.org, 2024.

¹⁶ D, Pasquier, [Cultures juvéniles à l'ère numérique](#), Réseaux, 2020/4, n°222, pp. 9 et s.

Pour adresser cette pluralité, il est nécessaire de **penser l'ouverture de l'EVARS à une variété toujours plus étendue d'acteurs et de moyens, ce que permet Internet**. Il existe une multitude d'initiatives en ligne assurant une forme d'éveil affectif, relationnel et sexuel dans une complémentarité avec les actions institutionnelles. Les acteurs de cet éveil sont variés, incluant créateurs de contenus, professionnels, institutions et associations. Les outils numériques ouvrent aussi de nouveaux canaux pour atteindre les publics cibles là où ils se trouvent, au plus près de leurs pratiques informationnelles et d'exploration, à commencer par les réseaux sociaux. Sans oublier que **des espaces en ligne dédiés aux échanges entre pairs existent** également depuis un certain temps désormais en-dehors des plateformes dominantes, sur Discord ou dans le cadre de projets de recherche comme le projet Sexpairs¹⁷. Il est nécessaire de mettre cette richesse au service de l'EVARS et dans cette perspective de **toujours plus renforcer les ponts entre actions institutionnelles et initiatives de la société civile**.

Tenant compte de ces différentes perspectives, **comment les pratiques numériques peuvent-elles être employées pour enrichir l'EVARS et participer du même tenant à réduire les comportements de haine en ligne ainsi que dans la société en général ?** Une réponse se situe probablement dans le fait de **penser les outils numériques comme le moyen de donner du pouvoir d'agir au plus grand nombre**. Ce qui permettra notamment de toucher le plus grand nombre par les moyens et avec les messages les plus adaptés.

En ce sens, **deux axes d'interventions** peuvent être envisagés. D'abord, les **supports numériques peuvent nous rendre actrices et acteurs de notre éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle**, à l'école et en dehors, que ce soit à travers la conjonction des deux *éducations* à que sont les éducations à la sexualité et aux médias et à l'information ou que ce soit par le biais de réseaux d'échanges de pairs-à-pairs. Ensuite, **la régulation des réseaux sociaux**, à la fois dans la mise en œuvre pleine et entière du cadre réglementaire actuel et par le biais de mesures allant au-delà de ce cadre, peut rendre les usagers maîtres de leur expérience, faciliter le travail des créateurs de contenus, et ainsi

¹⁷ <https://sexpairs.fr/>

permettre d'assurer la démultiplication d'espaces de discussion et d'information vertueux sur la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Toutefois, si le numérique peut être un outil et un objet pour redonner du pouvoir d'agir dans l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle, **ce pouvoir d'agir ne doit pas être synonyme de désengagement des acteurs institutionnels concernés, au contraire.** Que ce soit dans le partage et la création de ressources en lien avec l'éducation aux médias et à l'information, dans l'éducation par les pairs ou dans la régulation et l'ouverture des réseaux sociaux, **les leviers identifiés appellent tous à plus d'interventions institutionnelles, d'interactions humaines et, plus largement, plus de lien social.** C'est pourquoi, il est indispensable de se donner collectivement les moyens de fournir et soutenir un tel travail, que ce soit par des soutiens financiers, par la formation ou par la régulation.

CONTRIBUTION DU PLANNING FAMILIAL

Le Planning familial défend une approche holistique de l'éducation à la sexualité, adaptée à l'âge, dans une dimension positive et pas uniquement sous l'angle des risques. L'éducation à la sexualité est un droit humain universel, le point d'ancrage de toutes les thématiques de la santé sexuelle : sans informations objectives sur l'avortement, la contraception, les IST, le plaisir, l'orientation sexuelle, les violences...pas de choix éclairés !

Le Planning familial voit chaque année environ 150 000 jeunes (à l'intérieur et hors du cadre scolaire). L'approche sociale proposée par le Planning familial, basée sur la libération de la parole et les échanges de points de vue, permet de déconstruire les idées reçues sur les questions relatives à la sexualité et l'anatomie, lever les tabous dès le plus jeune âge, favoriser les échanges entre pairs, « lutter contre le sexisme, les LGBTphobies et toutes autres violences liées à la sexualité ».

Depuis la loi du 4 juillet 2001, l'ensemble des élèves doit bénéficier d'une éducation à la sexualité, tout au long de la scolarité, à raison d'au moins trois séances annuelles. Toutefois, en dépit de cette obligation législative, moins de 15 % des élèves en école primaire et au lycée et moins de 20 % au collège reçoivent les trois séances annuelles prévues par la loi. Cette loi est insuffisamment mise en œuvre quantitativement et qualitativement. Par ailleurs, cette loi manque totalement de précision quant à la gouvernance et au pilotage contribuant à son défaut d'impérativité et de mise en pratique.

Fortes de ces constats, le Planning familial, rejoint par Sidaction et SOS homophobie, ont décidé de se mobiliser et ont saisi le Tribunal administratif de Paris le 2 mars 2023 pour demander l'application de la loi de 2001. Puis, ont rassemblé 10 structures dotées d'expertise et d'une légitimité de terrain en matière d'éducation à la sexualité, afin de rédiger le Livre blanc *Pour une véritable éducation à la sexualité*. Ce livre blanc rassemble arguments, enjeux, chiffres mais surtout 46 recommandations qui entendent proposer des avancées profondes et durables, aussi bien en ce qui concerne le pilotage national et

académique, que la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité au niveau de l'établissement scolaire et plus largement dans la société.

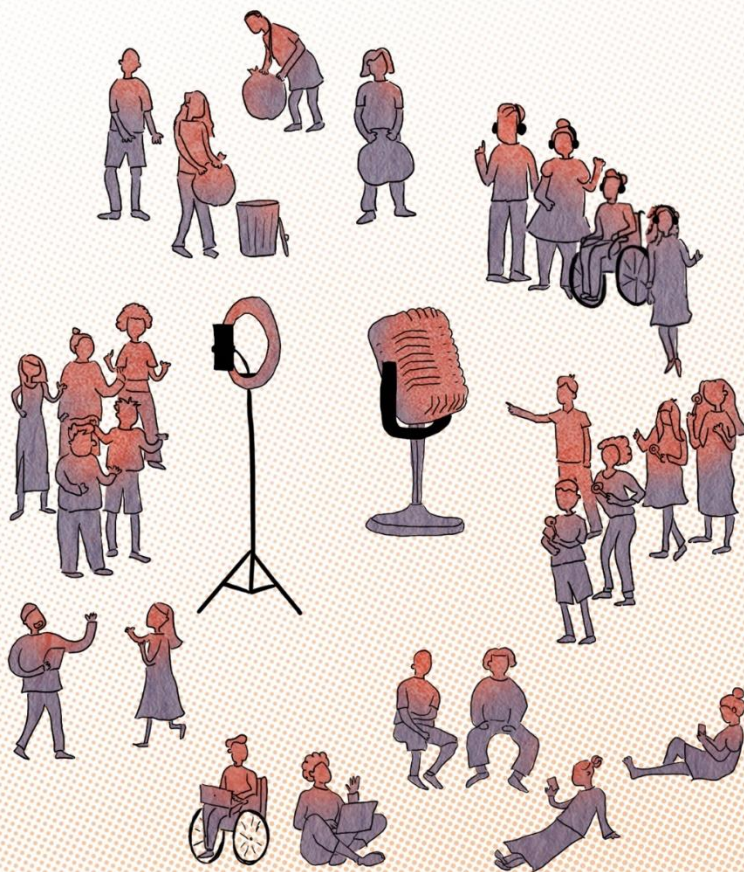
Concernant plus particulièrement le contenu et le numérique, le collectif recommande que les interventions doivent aussi avoir pour objectif d'encourager leur apprentissage individuel et de guider les jeunes dans leur exploration du sujet sur la base de contenus, sites et ressources fiables, par le développement de références et d'outils critiques - une éducation au numérique en quelque sorte. Les contenus sont nombreux mais en effet trop souvent erronés, partiels ou incomplets, voire contraires au droit. Aussi, plutôt que de laisser ces interrogations trouver de manière hasardeuse des réponses, il est de la responsabilité de la puissance publique d'anticiper leur apparition et de guider les élèves vers des réponses adaptées et appropriées.

L'accès à ces outils doit être adapté à l'âge et aux éventuels besoins spécifiques, par exemple : les troubles de l'apprentissage ou les situations de handicap.

Prendre en compte la dimension numérique des relations a pour objectif de briser la culture du silence, en faisant un focus sur l'empathie numérique, en favorisant ce que l'on nomme « l'intelligence émotionnelle numérique », c'est-à-dire la capacité à construire de bonnes relations avec les autres en ligne et à leur venir en aide.

Pour accompagner au mieux les jeunes, la formation initiale des enseignant-es, et personnels de l'Éducation nationale, doit être renforcée sur les sujets d'éducation à la sexualité, d'égalité femmes/hommes, de lutte contre les LGBTQIAphobies et d'éducation au numérique, incluant la lutte contre les biais sexistes dans l'éducation et la transmission du respect de l'intimité corporelle de l'enfant.

DEVENIR ACTEUR DE L'ÉVEIL À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE



Le terrain de la sexualité illustre bien les tensions informationnelles qui se jouent en ligne. Tandis que sur les réseaux sociaux ont émergé une multitude de créatrices et créateurs de contenus visant à l'éveil aux relations affectives et sexuelles, la consommation de contenus à caractère pornographique représentait en 2022 une part importante des usages numériques en lien avec la sexualité¹⁸. Chaque mois, 19 millions d'internautes français fréquenteraient des sites pornographiques. Parmi eux figureraient 2,3 millions de mineurs, un chiffre en forte augmentation depuis 2017. À noter que les hommes de 35 à 49 ans restent néanmoins les plus forts utilisateurs de sites adultes en nombre et en temps passé. Et, s'ils y passent moins de temps, les personnes relevant des catégories 13-17 ans, 18-24 ans et 25-34 ans, tous genres confondus, restent nombreux à les fréquenter. Or, il est largement établi que **l'industrie pornographique véhicule des représentations sexistes et stéréotypées des individus ainsi que des violences sexistes et sexuelles**¹⁹, en plus d'être symptomatique des représentations inégalitaires de la société présentes dans les autres médias.

Loin de minimiser les violences perpétrées par et dans l'industrie pornographique et les représentations inégalitaires de la sexualité qu'elle participe à véhiculer, Diane Saint-Réquier, intervenante en éducation à la sexualité depuis plus de 14 ans et créatrice de contenus en ligne, n'en oublie pas l'ensemble des représentations sexistes et stéréotypées des femmes et de la sexualité présentes au quotidien dans notre société (voir entretien en annexe) : « **On se focalise souvent sur l'exposition des mineurs à la pornographie alors que ce sujet est intimement lié à la représentation des corps et aux stéréotypes de genre à la télévision, dans les films d'action et dans les médias traditionnels** ».

¹⁸ Arcom. [Fréquentation des sites adultes par les mineurs](https://www.arcom.fr/fr/actualites/actualites-2023/2023-05-25-freque-ntation-des-sites-adultes-par-les-mineurs), Arcom.fr, 25 mai 2023.

¹⁹ À ce sujet, se référer aux rapports du [Haut Conseil à l'Égalité](https://www.hautconseilalegalite.fr/) et du [Sénat](https://www.senat.fr/) sur les violences sexistes et sexuelles dans l'industrie pornographique.

Cette immersion dans un bain informationnel relatif aux pratiques sexuelles, en proie à de nombreux dynamiques, parfois adverses, dont certaines peuvent être bienvenues et d'autres très délétères, interroge nécessairement le rôle de l'institution scolaire et sa capacité à s'en saisir. **L'accompagnement de l'école dans la réception de ces informations et dans le développement de l'esprit critique est essentiel pour l'éveil des plus jeunes.** Le cadre fourni par l'institution scolaire en matière d'éducation à la sexualité est d'ailleurs plébiscité par les élèves eux-mêmes (voir en annexe l'entretien précité d'Arthur Vuattoux et Yaëlle Amsellem-Mainguy), en particulier parce que l'école est un lieu de prévention et de sensibilisation, par exemple sur les violences sexistes et sexuelles, notamment intrafamiliales.

Cela étant, Judith Klein, cheffe de bureau à la Direction générale de l'enseignement scolaire, identifie bien le « décalage entre les savoirs et la familiarité des élèves avec des notions – souvent acquis à partir de contenus en ligne – et la difficulté à répondre à leurs attentes quand les personnels n'ont pas le même niveau d'information ou la même aisance avec ces sujets » (voir entretien en annexe). La question de la formation des intervenants en éducation à la sexualité est d'ailleurs régulièrement abordée (voir entretiens et synthèses en annexe), certains enseignants et intervenants faisant état d'un écart entre les contenus éducatifs sur la vie affective, relationnelle et sexuelle consommés par les élèves et les contenus utilisés en classe pour cet enseignement. Dans le même sens, **la plupart des personnes interrogées reconnaissent la richesse des contenus existants en ligne, notamment sur les réseaux sociaux, mais témoignent de la difficulté de les mobiliser en classe** : « personne n'a envie d'être celui qui confronte l'élève [à un contenu inapproprié] » observe Séverin Ledru-Milon (voir synthèse en annexe).

Pour répondre à ces difficultés, **l'éducation aux médias et à l'information (EMI) apparaît comme un levier intéressant, notamment en ce qu'il permet de renverser notre relation aux contenus en nous plaçant en situation de création.**

APPROFONDIR LES LIENS ENTRE ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION ET ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Coordonnée depuis 1983 par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias de l'information (CLEMI), l'éducation aux médias et à l'information (EMI) vise à former les élèves à naviguer dans un flux d'informations abondant et varié dans le but de pouvoir exercer pleinement leur citoyenneté. L'EMI vise également aujourd'hui à apporter des réponses éducatives qui permettent de développer l'esprit critique, dans un contexte de diffusion de contenus en ligne haineux et porteurs de fausses informations. Une prise de conscience politique toujours plus grande a contribué à faire de l'EMI un objet récurrent d'attention et de recommandations. Parmi les rapports et études qui ont contribué à en faire une compétence essentielle et un objet d'intérêt peuvent notamment être cités le rapport de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation nationale de l'Assemblée nationale²⁰ (2018), le rapport dédié du CESE²¹ (2019), le rapport des États généraux du numérique pour l'éducation (2021)²², le rapport *Les Lumières à l'ère numérique*²³ (2022), le rapport de la mission *flash* sur l'éducation critique aux médias²⁴ (2023), le rapport *Enfants et écrans. À la recherche du temps perdu*²⁵ (2024) ou encore le rapport issu des États généraux de l'information (2024)²⁶. La circulaire du 24 janvier

²⁰ Assemblée nationale, [L'école dans la société numérique](#), Assemblée-nationale.fr, 2018.

²¹ M.-P. Gariel, [Les défis de l'éducation aux médias et à l'information](#), Les avis du CESE, lecese.fr, décembre 2019.

²² ANCT, [40 propositions issues des États généraux du numérique pour l'éducation](#), Labo.societenumerique.gouv.fr, 26 novembre 2020.

²³ Présidence de la République, [Les lumières à l'ère numérique](#), Elysee.fr, janvier 2022.

²⁴ Assemblée nationale, [Mission flash sur l'éducation critique aux médias](#), Assemblée-nationale.fr, 15 février 2023.

²⁵ Présidence de la République, [Enfants et écrans : à la recherche du temps perdu](#), Elysee.fr, avril 2024.

²⁶ [Rapport des États généraux de l'information](#), Etats-generaux-information.fr, septembre 2024.

2022²⁷ de l'Éducation nationale généralise d'ailleurs l'EMI en demandant à chaque recteur de désigner un référent responsable pour le premier et le second degré et en introduisant les sciences numériques et sociales comme un enseignement obligatoire pour les classes de seconde.

Pour répondre aux enjeux posés par l'éducation à la sexualité, le Conseil supérieur des programmes (CSP) préconise dans son projet de programme « éducation à la sexualité » (EAS) publié en mars 2024 que les deux éducations aux médias et à l'information et à la sexualité soient, au moins partiellement, intégrées l'une à l'autre dans le cadre scolaire. Le CSP identifie alors, pour chaque section et classe, les notions du programme d'EAS qui peuvent être abordées dans le cadre du programme d'autres enseignements comme l'EMI. En classe de sixième, le CSP propose par exemple que l'objectif « Entrer en relation avec les autres et comprendre que les relations peuvent changer » soit abordé dans le cadre du programme EMI sur les droits et devoirs associés à la liberté d'expression²⁸. En classe de quatrième, la question de la pornographie pourra être abordée dans le cadre des séances d'EMI avec l'objectif d'aborder les représentations inégalitaires de la société en ligne. Autant d'exemples d'intégration parmi de nombreux autres qui nécessitent de penser l'outillage des enseignants dans des matières qui ne sont pas nécessairement dans le giron de leurs spécialités. Le nouveau programme d'enseignement moral et civique²⁹ fait par ailleurs le lien dans son préambule entre les notions de son programme et les notions et compétences travaillées dans le cadre de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : « **l'articulation de ces enseignements et éducations concourt à développer chez les élèves des compétences de nature à favoriser un climat scolaire apaisé**

²⁷ Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. [Circulaire du 24/01/2022, Généralisation de l'éducation aux médias et à l'information](#), 2022.

²⁸ Pour plus d'informations, se référer au [projet de programme d'éducation à la sexualité du CSP](#), p. 36.

²⁹ Pour plus d'informations, se référer au [programme d'enseignement moral et civique du cours préparatoire à la classe terminale des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au CAP](#).

et à prévenir toutes formes de violence et de discrimination, notamment en lien avec les séances d'empathie. »

L'intégration de ces deux enseignements permettrait d'engager les élèves dans la production de contenus pédagogiques adaptés et répondant à leurs attentes et interrogations. Elle permettrait également d'éviter de les mobiliser autour d'un contenu extérieur (trouvé sur les réseaux sociaux, par exemple), pouvant être inadapté ou délicat à manier.

À ce jour, une part importante de l'EMI consiste en effet à assurer la production de contenus par les élèves. La circulaire du 24 janvier 2022 entend ainsi « impulser des actions structurantes en EMI, notamment à travers les dispositifs du Clemi (Semaine de la presse et des médias dans l'École³⁰, concours Médiatiks³¹ ou encore #ZéroCliché, par exemple) et le déploiement des médias scolaires, dont les webradios³² ». Réseau Canopé, dont l'action est dédiée à la formation tout au long de la vie des enseignants, propose dans la continuité de cette orientation un module de formation intitulé « À la découverte de la webradio scolaire »³³ à destination des enseignants qui dispensent des cours d'EMI. Pour le CLEMI, **les dispositifs qui placent les élèves en situation de création de contenus médiatiques permettent de « développer des compétences techniques, mais également se documenter et se renseigner sur le sujet qu'ils souhaitent aborder »**³⁴. En ce sens, dans le cadre du dernier rapport de l'Arcom sur l'EMI³⁵, Anne Alombert, philosophe et membre du Conseil national du numérique, préconisait un apprentissage par l'expérience pour transformer les futurs citoyens en producteurs d'informations : « **en tant que citoyens plongés dans un milieu informationnel intégralement**

³⁰ Clemi, [Semaine de la presse et des médias](#), Clemi.fr, consulté le 14 septembre 2024.

³¹ Clemi, [Médiatiks](#), Clemi.fr, consulté le 14 septembre 2024.

³² Clemi, [Apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias](#), Clemi.fr, consulté le 14 septembre 2024

³³ Réseau Canopé, [A la découverte de la webradio scolaire](#), Réseau-canope.fr, consulté le 14 septembre 2024.

³⁴ Voir *infra* la contribution du CLEMI.

³⁵ Arcom, [L'éducation aux médias et à l'information](#), Rapport sur l'exercice 2022-2023, Arcom.fr, décembre 2023.

numérisé, il nous faut désormais apprendre non seulement à écrire, mais aussi à produire des contenus numériques tout en prenant conscience des logiques algorithmiques, économiques et politiques qui commandent la diffusion et la circulation de ces contenus sur les réseaux »³⁶. Dans le prolongement de cette dynamique, pour certains types de publics et à l'appréciation des enseignants et des animateurs, **produire de l'information sur la vie affective, relationnelle et sexuelle peut dans certains cas être une voie à explorer pour faciliter l'appropriation de ces thématiques.**

« Partir réellement des pratiques des élèves et non des pratiques imaginées » est un enjeu majeur pour Karen Prévost-Sorbe, référente académique en éducation aux médias et à l'information de l'académie d'Orléans-Tours et coordinatrice académique CLEMI. Claire Balleys, professeure associée en sociologie à l'Université de Genève, spécialiste des processus de socialisation juvénile en lien avec les usages des médias sociaux, estime par ailleurs que **la mise en capacité de produire de l'information répond également aux attentes des jeunes** : « [les jeunes] apprécient d'avoir des contenus faits par des jeunes pour des jeunes » (voir entretien en annexe). Pour Jean-Baptiste Lusignan, responsable prévention santé au Centre régional d'information et de prévention du sida Ile-de-France, c'est aussi **« de l'échange entre professeurs et élèves qu'émergent des contenus appropriés et à jour »** (voir entretien en annexe). En parallèle de quoi, **la formation régulière et le partage d'informations entre enseignants sont des pistes privilégiées par les personnes interrogées, ce que le numérique permet d'outiller également.**

Cet apprentissage par l'expérimentation est déjà au cœur des actions menées par le CRIPS Île-de-France qui invite par exemple les jeunes publics à créer des vidéos au format court, adaptées aux *Reels* sur Instagram, aux capsules vidéo sur TikTok et aux *shorts* sur YouTube lors d'une activité intitulée *TikTok Créa'Contenu*³⁷. Cet atelier a été pensé dans le cadre d'un guide pédagogique sur l'usage des écrans, destiné à

³⁶ *Ibid.*

³⁷ CRIPS Ile-de-France. [Ça capte ou pas ? : des activités sur l'usage des écrans pour les jeunes de 13 à 25 ans](#), 2023.

ouvrir « la discussion sur leur [les élèves] engouement vis-à-vis de ces applications de création vidéo, tout en abordant les conduites à risque qu'on peut retrouver sur les réseaux sociaux »³⁸. Il permet autant d'aborder des sujets liés au sommeil, à la santé physique et mentale ainsi qu'à l'image du corps et au cyberharcèlement. Toujours à titre d'exemple, le département de Seine-Saint-Denis, à travers son Observatoire des violences envers les femmes³⁹, a institué le projet *Jeunes contre le sexisme* pour encourager la production de contenus sur la sexualité, à l'instar du film⁴⁰ sur le sexisme réalisé en 2016 par des élèves du collège Nelson Mandela au Blanc-Mesnil, fléché par Diane Saint-Réquier dans son entretien (voir en annexe). **Autant d'initiatives qui peuvent en inspirer d'autres et pourquoi pas une politique coordonnée, comme cela a pu être le cas pour les webradios en matière d'EMI dans les collèges.**

Au-delà de l'enrichissement conjoint de l'éducation aux médias et à l'information et de l'éducation à la sexualité à l'école, l'apprentissage entre pairs peut aider à dépasser différentes barrières en mobilisant des personnes en situation de proximité, à quelque titre que ce soit (âges, localités, situations, orientations, questionnements, etc.).

³⁸ CRIPS Ile-de-France. [Ca capte ou pas ? Parcours écrans, Guide pédagogique à destination des professionnels](https://www.lecrisps-idf.net/), Lecrisps-idf.net, 2022.

³⁹ Seine-Saint-Denis, [Observatoire des violences envers les femmes](https://www.seinesaintdenis.fr/), Seinesaintdenis.fr, consulté le 14 septembre 2024.

⁴⁰ Académie de Créteil, [Jeunes contre le sexisme : film du collège Pierre Brossolette à Bondy](https://www.ac-creteil.fr/), Ac-creteil.fr, 24 juin 2016.

CONTRIBUTION DU CLEMI (CENTRE POUR L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION)

Le CLEMI, opérateur de référence pour l'EMI dans le système éducatif français, organise chaque année le concours #ZéroCliché pour l'égalité filles-garçons. Cette action éducative propose aux élèves de la maternelle au lycée de réaliser une production médiatique déconstruisant les stéréotypes de genre dans la société et dans la vie quotidienne. Les élèves choisissent des sujets qui les concernent et les préoccupent. En leur permettant de s'exprimer sur ces sujets à travers des productions médiatiques, le concours #ZéroCliché soutient l'expression des jeunes.

Le concours, qui existe depuis 12 ans, permet de mesurer l'évolution des préoccupations des élèves et de constater l'émergence de sujets de plus en plus liés à l'intime, notamment ceux liés à la sexualité. Les questionnements des élèves sont variés et concernent des thématiques aussi diverses que la sexualisation des femmes dans les médias, dans la publicité, le cyberharcèlement, en passant par la précarité menstruelle, la masturbation féminine, les premières relations sexuelles, la contraception, l'IVG, les violences sexistes et sexuelles dans les couples et dans la société.

En 2021, le lycée Sarda Garriga à Saint-André de La Réunion a par exemple mené un projet d'envergure pour casser le tabou des règles. Les élèves ont regroupé toutes leurs initiatives dans leur productions « Les filles et les garçons chamboulent les règles ». Un groupe d'élèves a œuvré pour aider les filles à mieux vivre les règles en faisant des affichages dans les toilettes tout en y mettant des serviettes hygiéniques à disposition. La même année, des élèves de Collège Chantenay à Nantes (Académie de Nantes) s'intéressaient aux violences sexistes et sexuelles avec leur podcast « Les colleuses de Nantes » contre les féminicides et les viols. En 2023, les élèves du Lycée d'Altitude à Briançon (Académie d'Aix-Marseille) ont réalisé le podcast « Le viol », qui donne des chiffres et des définitions pour faire prendre conscience de l'importance du consentement et lutter contre les violences faites aux femmes.

Ces thématiques apparaissent dès le collège et continuent d'interroger les élèves au lycée. Afin de réaliser une production médiatique, les élèves doivent non seulement développer des compétences techniques, mais également se documenter et se renseigner sur le sujet qu'ils souhaitent aborder. Les élèves doivent tout d'abord mener des recherches et s'interroger sur la provenance et la fiabilité des sources qui serviront à leur production et trouver un angle. Ils développent des compétences en éducation aux médias et l'information, aiguisant notamment leur esprit critique face aux sources d'information. Ces compétences sont d'autant plus nécessaires face à la désinformation et aux « contenus dissuasifs créés par des pages anti-avortement se présentant comme des pages d'information neutre ou en faveur [de] l'IVG », comme le précise le rapport de l'Institute for Strategic Dialogue (ISD) et de la Fondation des Femmes dans le rapport de janvier 2024 « [Mobilisation anti-avortement en France : quand les réseaux sociaux menacent le droit à l'IVG](#) ».

Le CLEMI s'engage à travers le concours #ZéroCliché, mais aussi avec un des scénarios du jeu sérieux Classe Investigation, dans lequel les élèves se projettent en novembre 1972 pour couvrir le procès de Bobigny. Fondé sur le script du procès, les élèves écoutent les propos tenus au tribunal et doivent réaliser un compte-rendu ou une chronique judiciaire. Cette activité permet de travailler la construction de l'information : hiérarchie de l'information, choix des sources, responsabilité du journaliste, contraintes du métier ; mais aussi l'éducation à la sexualité avec la thématique de l'IVG.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES D'INTERACTIONS EN LIGNE ENTRE PAIRS

L'éducation par les pairs est une approche pédagogique utilisée depuis les années 1970 dans le champ de la prévention en santé des jeunes⁴¹. Elle peut être définie comme une approche faisant « appel à des pairs (personnes de même âge, de même contexte social, fonction, éducation ou expérience) pour donner de l'information et pour mettre en avant des types de comportements et de valeurs. L'éducation par des pairs est une alternative ou un complément aux stratégies d'éducation à la santé traditionnelles. Cette approche repose sur le fait que lors de certaines étapes de la vie, notamment chez les adolescents, l'impact est plus grand que d'autres influences. »⁴²

L'approche par les pairs en matière d'éducation à la sexualité permet de répondre à la diversité des parcours de vie et d'expériences liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Comme le souligne Yaëlle Amsellem-Mainguy (voir entretien en annexe), « l'éducation par les pairs [...] peut s'établir entre personnes du même âge, du même sexe, entre personnes qui partagent les mêmes pratiques, les mêmes orientations sexuelles ou la même identité de genre. » Arthur Vuattoux et Yaëlle Amsellem-Mainguy recommandent dans ce prolongement **« de penser au-delà de la proximité d'âge et penser en termes de proximité d'expérience »**. **Pour répondre à cette diversité des expériences individuelles, les supports numériques constituent des moyens de mettre en réseau des personnes partageant cette proximité d'expérience.**

En tant que supports de discussions collectives, certains services en ligne peuvent faciliter la rencontre entre pairs et parfois mieux répondre à la singularité de nos situations. Pour Philippe Martin, docteur en santé publique, les réseaux sociaux permettent d'établir

⁴¹ E. Le Grand, [Santé des jeunes. L'éducation par les pairs : définition et enjeux](#), *La Santé de l'homme*, 2012, n°. 421, p. 12-14

⁴² Y. Amsellem-Mainguy, E. Le Grand (dir.), [Éducation pour la santé des jeunes : la prévention par les pairs](#), INJEP, coll. Cahiers de l'action, no 43, Paris, 2014.

une proximité entre les usagers tout en respectant l'intimité des internautes. Mais ces usages s'étendent au-delà des réseaux sociaux, pour se déporter vers d'autres services qui brouillent plus encore les frontières entre conversations privées et publiques. Arthur Vuattoux en témoigne : « Nous avons notamment été étonnés de la place qu'occupaient des canaux comme Discord. Ces espaces sont perçus comme à la frontière du privé et du public, en tout cas plus que ce que l'on peut trouver sur des réseaux sociaux plus classiques. Il y a derrière ces espaces l'idée qu'on entre dans des communautés par cooptations, qu'on adhère à telle charte de principe, de tolérance, et donc qu'on se retrouve dans des espaces un peu plus sécurisés qu'ailleurs. Ces espaces qui sont plus issus de la culture du jeu vidéo apparaissent comme des espaces qui renouvellent les codes. » En offrant la possibilité de créer des espaces d'interactions privées et sécurisées, des plateformes comme Discord peuvent devenir le lieu d'un partage d'expériences et d'une éducation par les pairs. Avec le bémol apporté par Philippe Martin qui considère que « s'agissant de l'éducation par les pairs, les réseaux sociaux ne touchent pas tous les jeunes sur des contenus fiables de santé sexuelle et ne réunissent pas les conditions d'un dialogue multidimensionnel : **il est essentiel de développer des espaces interactifs et sécurisés pour une véritable éducation par les pairs.** »

Au-delà des plateformes de discussion généralistes, des espaces alternatifs en ligne dédiés existent et permettent la rencontre de pairs de proximité. Parmi eux, on trouve notamment des projets comme celui ayant conduit à la création de la plateforme Sexpairs⁴³. Ce projet de recherche participative conduit par Philippe Martin offre aux jeunes de 14 à 25 ans un espace d'information, d'expression et de discussion en ligne sur des sujets de santé sexuelle. Comme l'explique le chercheur, « nous croyons fermement que ces publics sont plus enclins à s'engager et à assimiler des informations lorsqu'ils interagissent avec leurs semblables » (voir entretien en annexe). Au sein de la plateforme, trois espaces sont distingués : « un espace d'information, un espace d'interaction (entre pairs et avec des experts) et un espace participatif

⁴³ Voir la plateforme [Sexpairs](#)

proposant des activités ludiques ». La communauté en ligne est « structurée autour de plusieurs canaux : sessions de questions et réponses, forums, témoignages, messagerie, *lives* avec des experts... »⁴⁴ Dans leurs interactions, les jeunes sont amenés à discuter entre pairs ou avec des experts en santé sexuelle qui assurent également un travail de modération. Comme l'explique Philippe Martin, « **les résultats préliminaires indiquent une préférence marquée pour l'apprentissage interactif et entre pairs, tout en soulignant l'importance de la présence d'experts et de modérateurs** ». Une cartographie des services de santé sexuelle est par ailleurs à la disposition de qui souhaiterait poursuivre un accompagnement hors ligne.

Enfin, il convient de souligner que **l'éducation par les pairs représente une approche éducative complémentaire aux actions traditionnelles de prévention**. Comme le souligne Éric Le Grand, « cette éducation par les pairs prend corps et peut, à terme, être une stratégie complémentaire d'actions de prévention »⁴⁵. Philippe Martin insiste également sur cette complémentarité et le besoin de maintenir malgré tout une pédagogie descendante : « l'éducation à la santé sexuelle a pour ambition d'apporter aux jeunes des informations fiables et valides, développant ainsi des connaissances et des compétences en vue d'adopter sur du long terme des comportements favorables. Mais la seule connaissance ne suffit pas pour obtenir un résultat. Passer de la connaissance à l'action nécessite un processus qui a pour but de rendre le sujet acteur de son changement, c'est-à-dire de sa capacité à être autonome (*empowerment*). **Les modèles interactifs favorisant la construction partagée de savoirs par échanges d'informations et d'expériences de santé créant du lien social seraient plus efficaces, en particulier chez les jeunes.** »⁴⁶ Un retour d'expérience précieux alors que les agents conversationnels permettent de plus en plus d'avoir des échanges intimes sans aucun cadre quant aux conseils dispensés⁴⁷.

⁴⁴ Conseil national du numérique, *op. cit.*

⁴⁵ E. Le Grand, *op. cit.*

⁴⁶ P. Martin, *op. cit.* p. 24.

⁴⁷ J. B. Merrill, et R. Lerman, [What do people really ask chatbots? It's a lot of sex and homework](https://www.washingtonpost.com/health/what-do-people-really-ask-chatbots-it-s-a-lot-of-sex-and-homework/2024/08/04/), Washingtonpost.com, 4 août 2024.

REPRENDRE LE CONTRÔLE DES RÉSEAUX SOCIAUX



Le rapport *Enfants et écrans, à la recherche du temps perdu* publié au printemps 2024 souligne que « les jeunes n'accèdent que très peu, voire plus, à des contenus qui répondent à leurs besoins de découverte et d'éveil à la vie sexuelle et affective »⁴⁸. Ce constat peut, entre autres, s'expliquer par plusieurs facteurs ayant trait au fonctionnement des réseaux sociaux et ayant des effets à la fois sur l'activité des créateurs de contenus et sur l'expérience des utilisateurs.

Tout d'abord, les créateurs de contenus sont confrontés à ce que beaucoup appellent le « *shadowban* » des contenus évoquant la vie affective, relationnelle et sexuelle. Pour le chercheur en sciences de l'information et de la communication Romain Badouard, « le shadowban consiste ainsi à exercer une forme de régulation des contenus, non en faisant pression sur leurs producteurs, mais en configurant leur réception par un paramétrage précis du public qui y sera exposé »⁴⁹.

Qu'il s'agisse de sur-modération, de restriction de la visibilité d'un contenu dans le fil de recommandation ou autre, les intentions des plateformes peuvent être totalement étrangères à ces phénomènes d'invisibilisation. D'ailleurs, il a souvent été considéré que les plateformes elles-mêmes n'avaient pas la complète maîtrise de leurs algorithmes, allant d'effets délétères en effets délétères⁵⁰. En effet, ces algorithmes particulièrement complexes sont le fruit d'un très grand nombre de paramètres et continuent d'évoluer en permanence au fil des données qu'ils ingèrent quotidiennement. C'est en ce sens que le terme « *boîte noire* »⁵¹ est souvent utilisé pour les désigner. Dès lors, comment assurer une meilleure visibilité des contenus liés à la vie

⁴⁸ Présidence de la République, [Enfants et écrans : à la recherche du temps perdu](#), avril 2024.

⁴⁹ R. Badouard, [Shadow ban. L'invisibilisation des contenus en ligne](#), *Esprit*, vol., no. 11, 2021, pp. 75 à 83.

⁵⁰ K. Hao, [The Facebook whistleblower says its algorithms are dangerous. Here's why](#), MIT Technology Review, 5 avril 2021.

⁵¹ F. Pasquale, [Black Box Society. Les algorithmes secrets qui contrôlent l'économie et l'information](#), FYP éditions, 2015.

affective, relationnelle et sexuelle – ou réduire leur invisibilisation – alors que l’objet technologique au cœur du problème n’est ni véritablement connu ni véritablement accessible à la recherche ? Sachant que **les contenus traitant de vie affective, relationnelle et sexuelle sont particulièrement concernés par ce phénomène d’invisibilisation**. En tant que créatrice de contenus, Camille Aumont Carnel perçoit ce phénomène comme le fait de « **pénaliser, voire même de punir en invisibilisant le contenu, en déployant plein de techniques qui font qu’on est de moins en moins visibles sur les réseaux sociaux** » (voir synthèse en annexe).

Pour Philippe Martin, « **les algorithmes ne laissent pas la place à des contenus d’éducation à la sexualité car ce sont des mots qui peuvent être censurés** ». L’étude *Digital Disparities, the global battle for reproductive rights on social media*⁵² du Center for Countering Digital Hate (CCDH) constate que **les principales plateformes restreignent les contenus et publicités de sensibilisation et d’information à la santé sexuelle, notamment en ce qui concerne l’interruption volontaire de grossesse**. Plusieurs raisons semblent expliquer pourquoi ces types de contenus sont particulièrement visés. D’une part, les plateformes ont déployé un certain nombre de règles et conditions générales d’utilisation – de leur propre chef ou en réponse à de réglementations – pour lutter contre les contenus à caractère pornographique. **Or, face à la masse de contenus publiés quotidiennement sur les plateformes, ces règles sont appliquées principalement par une modération algorithmique et donc moins apte à l’appréciation contextuelle des contenus**. Ceci peut conduire à cibler des contenus positifs liés à la sexualité en raison de mots clés utilisés ou d’images partagées, par exemple contenant de la nudité⁵³. Un phénomène que la modération humaine, sujette à un manque criant d’effectifs⁵⁴, ne peut malheureusement pallier. D’autant que les contenus liés à l’EVARS sont

⁵² Center for Countering Digital Hate, [Digital disparities: the global battle for reproductive rights on social media](#), mars 2024.

⁵³ P. Ferrari, [Sexualité sur les réseaux sociaux : une modération stricte mais imparfaite](#), Lemonde.fr, 8 août 2021.

⁵⁴ N. Six, [Modération en ligne : ce que nous apprennent les rapports de transparence de Facebook, Instagram, TikTok...](#), Lemonde.fr, 12 novembre 2023.

souvent sur une ligne fine vis-à-vis des conditions d'utilisations des plateformes, notamment en ce qui concerne la nudité et l'exposition corporelle ou l'emploi de termes relatifs à la sexualité. En outre, il ressort que **ces contenus sont souvent très signalés par les utilisateurs, conduisant à l'invisibilisation, au retrait automatique du contenu voire à la suspension automatique du compte**. Bien que ces décisions puissent ensuite être contestés par l'auteur appelant à une vérification humaine ultérieure⁵⁵. Il apparaît que **ces signalements sont souvent le fruit de raids organisés qui visent à porter atteinte à certains comptes, notamment des comptes féministes⁵⁶ ou liés à l'EVARS⁵⁷**.

Cette situation oblige les créateurs de contenus sur la vie affective, relationnelle et sexuelle à adopter des pratiques de contournement en utilisant par exemple des emojis ou des mots détournés, comme en remplaçant certaines lettres par des caractères spéciaux⁵⁸. D'autres créent des comptes de secours, utilisables si leur compte principal se trouve banni. **Autant de stratégies de contournement qui peuvent créer de l'irritation et une forme de fatigue pour les principaux concernés mais qui expriment aussi une forme de déconsidération pour des activités pouvant au contraire s'avérer d'utilité publique**.

Au-delà de la question de l'invisibilisation des contenus, c'est la variabilité de la monétisation des contenus en ligne, dont dépend le manque de transparence des algorithmes, qui peut impacter les créateurs de contenus. La majorité des grandes plateformes en ligne proposent des mécanismes de monétisation directe des contenus qui reposent sur des critères différents. Il s'agit par exemple de l'intégration de publicités à côté d'un contenu ou pendant une vidéo. La monétisation des contenus fonctionne sur la base de critères tels

⁵⁵ G. Pouy, [Entre libération et censure, la relation compliquée d'Instagram avec la sexualité](#), ladn.eu, 29 mars 2019.

⁵⁶ Le meilleur des mondes, [Féminisme et réseaux sociaux : des liaisons dangereuses](#), Radiofrance.fr, 11 février 2022.

⁵⁷ F. Gérault, [Victime d'un raid d'opposants ? Son compte Instagram bloqué, le Planning familial ornaïs s'interroge](#), Ouest-France.fr, 10 août 2023.

⁵⁸ C. Vilanova, [Pourquoi le mot "viol" est devenu "vi*" sur TikTok et autres réseaux sociaux](#), Telerama.fr, 26 décembre 2023 ; B. Métayer, [« Sekkse », « org*sme », « vag! n », « p3n1s » : comment les comptes sexos dribblent la censure d'Instagram](#), leparisien.fr, 3 juin 2023.

que l'engagement des utilisateurs, le temps de visionnage et le respect des règles. Mais tous les critères utilisés par les algorithmes ne sont pas connus. Or, comme le résume Léïla Roebben, chargée de communication en santé sexuelle sur le dispositif onsexprime.fr de [Santé publique France](https://santepubliquefrance.fr), la visibilité des campagnes de Santé Publique France est souvent variable, sans forcément en comprendre les raisons : « **Nous ne savons pas comment [les algorithmes des réseaux sociaux] évoluent, ni de quelle manière. Cela nous oblige à être dans une logique constante de test and learn** » (voir synthèse de l'échange collectif du 4 avril en annexe).

Ce manque de transparence peut être source de précarité économique pour les créateurs de contenus⁵⁹. Les créateurs mettent alors en place des stratégies pour comprendre le fonctionnement des algorithmes et assurer la stabilité de leur activité⁶⁰. La qualité des contenus des créateurs peut en pâtir puisque les créateurs pourraient préférer adapter leur contenu à l'algorithme plutôt que de les façonner selon leur vision et expertise. Dans une logique de diversification de leurs sources de rémunération face à l'instabilité algorithmique qui affecte les mécanismes directs de monétisation, les créateurs peuvent aussi décider de se financer grâce à la publicité et le sponsoring des marques⁶¹. Mais là aussi, ces partenariats sont parfois conditionnés à la visibilité des créateurs et de leurs contenus, à l'engagement que leurs contenus suscitent, etc.

Enfin, les créateurs peuvent être financés par des fonds de soutien privés des plateformes mais ceux-ci restent soumis à de nombreux aléas et leur pérennité dépend encore de la volonté des plateformes. En mars 2021, la plateforme TikTok a par exemple lancé son fonds

⁵⁹ B. Duffy et al., [The nested precarities of creative labor on social media](#), Social Media + Society, 2021/7.

⁶⁰ S. Bishop, [Managing visibility on YouTube through algorithmic gossip](#), Social Media + Society, 2021/7.

⁶¹ Z. Glatt, [We're all told not to put our eggs in one basket: uncertainty, precarity and cross-platform labor in the online video influencer industry](#), International Journal of Communication, 2022/16, pp. 3853-3871.

européen pour les créateurs⁶², dont l'obtention s'effectue sous condition d'âge ou encore de visibilité (au minimum 10 000 followers et plus de 100 000 vues au cours des 30 jours précédant la demande). Ce dispositif a depuis été remplacé par le programme de récompenses pour les créateurs⁶³. Toujours conditionné aux nombres de vues et d'abonnés, il ne concerne que les comptes personnels – les comptes appartenant à des entreprises ou des organisations n'y sont donc pas éligibles, et uniquement les créateurs publiant des vidéos d'au moins une minute. Des conditions relativement restrictives donc et qui continuent de soumettre les créateurs de contenus à l'imprévisibilité des algorithmes des plateformes. Les réseaux sociaux Instagram et Facebook testent une fonctionnalité similaire, baptisée dans le premier cas « bonus saisonniers »⁶⁴ et dans le second « bonus de performance »⁶⁵. Mais ces dispositifs sont pour l'instant uniquement ouverts sur invitation et seulement aux créateurs de contenus situés en Corée du Sud, aux États-Unis et au Japon dans le cas d'Instagram. Là encore, ces bonus sont conditionnés au nombre de lectures, de vues et d'interactions des publications éligibles. **A l'inverse, il pourrait être imaginé que ce soient plutôt les comptes qui ne bénéficient que d'une faible visibilité au vu de leur utilité publique qui soient valorisés monétairement et algorithmiquement.**

Du côté des utilisateurs, **la sous-représentation des contenus pédagogiques, enrichissants et positifs sur la vie affective, relationnelle et sexuelle s'explique aussi par la surreprésentation en ligne de contenus polarisants et clivants.** Comme l'explique David Chavalarias, directeur de recherche au CNRS, « il y a [...] une boucle de rétroaction positive entre biais cognitifs et algorithmes de personnalisation : d'un côté, les algorithmes de personnalisation sont biaisés par une

⁶² TikTok, [Le Fonds pour les créateurs TikTok est désormais disponible partout en Europe](#), Tiktok.com, 25 mars 2021.

⁶³ TikTok, [Mise à jour du Fonds pour les créateurs TikTok](#), Tiktok.com, consulté le 14 septembre 2024.

⁶⁴ Instagram, [Obtenez des récompenses pour votre créativité grâce aux bonus](#), page consultée le 12/08/2024

⁶⁵ Facebook, [Premiers pas avec le programme de bonus de performance](#), page consultée le 12/08/2024

surreprésentation de vos peurs dans les contenus avec lesquels vous choisirez d'interagir ; de l'autre, ils amplifient la proportion de contenus anxiogènes parmi ce à quoi ils vous exposent. »⁶⁶ En d'autres termes, nous recherchons une confirmation de nos opinions et nous sommes plus sensibles et réceptifs à des contenus négatifs que positifs. Les mécanismes de l'économie de l'attention qui désignent « l'ensemble des dispositifs mis en œuvre afin d'extraire une valeur marchande à partir de la captation de l'attention des utilisateurs »⁶⁷ permettent en partie d'expliquer ce phénomène.

Dans un paysage médiatique caractérisé par la concurrence accrue des médias et des producteurs de contenus pour capter l'attention des consommateurs, **l'attention est considérée comme une ressource essentielle associée à une valeur marchande**. Ce mécanisme est au cœur du modèle économique des principaux réseaux sociaux qui repose sur la publicité. Le contenu est proposé « gratuitement » à l'utilisateur en contrepartie de son exposition à des publicités. L'objectif de la plateforme est donc de prolonger le temps passé par l'utilisateur, à la fois pour augmenter la quantité de publicité à laquelle il est exposé, mais aussi pour collecter toujours plus de données à son sujet et l'exposer à des publicités toujours mieux ciblées. Ce faisant, **les contenus suscitant le plus d'engagement sont davantage mis en avant par les algorithmes de recommandation des plateformes afin d'augmenter le nombre d'interactions et les revenus publicitaires associés**.

L'architecture des plateformes, conditionnée par ce modèle économique, est également construite en vue de maximiser l'engagement des utilisateurs en ligne et *in fine* la rentabilité économique. Des mécanismes sont ainsi mis en place sur les plateformes pour maximiser l'engagement des utilisateurs au travers de *designs* dits « persuasifs », aussi appelés *dark patterns*⁶⁸. Ils désignent

⁶⁶ D. Chavalarias, [Toxic data, Comment les réseaux manipulent nos opinions](#), Flammarion, 2022.

⁶⁷ Conseil national du numérique. [Votre attention, s'il vous plaît ! Quels leviers face à l'économie de l'attention ?](#), 2021.

⁶⁸ Conseil national du numérique, [Si designer c'est manipuler. Quelle est l'intention ? Échange avec Karl Pineau](#), 14 janvier 2022.

une « interface utilisateur soigneusement conçue pour inciter les utilisateurs à faire des choses qu'ils ne feraient pas autrement »⁶⁹. Karl Pineau, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication, complète cette définition et met en lumière l'existence « d'une divergence d'intention sur une interface, entre l'intention du concepteur et l'intention de l'utilisateur »⁷⁰.

Selon le journaliste Geoff Shullenberger⁷¹, **l'architecture et le modèle économique des réseaux sociaux favorisent une forme de « violence mimétique » en mettant en concurrence les groupes d'individus et en entretenant la viralité des contenus qui suscitent le plus d'engagement.** Les groupes d'utilisateurs trouvent une forme de cohésion dans la rivalité entretenue avec d'autres groupes sociaux. L'omniprésence des contenus polarisants sur les plateformes ne favorise donc pas la visibilité des contenus enrichissants, pédagogiques et positifs sur la vie affective, relationnelle et sexuelle. Au contraire, l'étude *Cartographie de la haine en ligne. Tour d'horizon du discours haineux en France*⁷² de l'*Institute for Strategic Dialogue* (ISD) met en évidence le fait que **sur 7 millions de cas de discours haineux en ligne ciblant des groupes à raison du sexe et de l'orientation sexuelle, de l'origine ethnique et raciale, de la religion et du handicap, figurent 5,4 millions de cas de discours misogynes.**

Au-delà des contenus propulsés par la recommandation algorithmique, **la haine se diffuse également dans les messageries privées et peine à y être modérée.** Les contenus clivants publics sont redoublés de contenus invisibles aux yeux grand public, ciblant particulièrement les femmes, et notamment les créatrices de contenus d'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Dans le cadre du volet « apaisement de la vie en ligne » du Conseil national de la refondation numérique piloté par le Conseil⁷³, un atelier avait été organisé pour réunir des

⁶⁹ H. Brignull cité in Conseil national du numérique, [Votre attention, s'il vous plaît !](#), 2021.

⁷⁰ Conseil national du numérique, *op. cit.*, p. 45.

⁷¹ G. Shullenberger. [Human sacrifice and the digital business model](#), TabletMag, 2020.

⁷² Institute for Strategic Dialogue, [Cartographie de la haine en ligne. Tour d'horizon du discours haineux en France](#), Isdglobal.org, 2020.

⁷³ Conseil national du numérique, [CNR - Apaisement de l'espace numérique et lutte contre les violences en ligne](#), Cnumerique.fr, 2023.

femmes médiatisées victimes de violences en ligne, des représentants des plateformes, d'associations et d'entreprises. Cette rencontre avait mis en lumière l'ampleur et la diversité des formes de violences exercées en ligne, qu'il s'agisse de diffamation, de harcèlement, d'expression de haine, d'usurpation d'identité ou encore de diffusion non consentie de photos et de vidéos intimes. « J'ai reçu 40 000 messages de haine en l'espace de quelques mois » a par exemple témoigné une créatrice de contenus. Ce constat interroge les pratiques de modération des grandes plateformes. L'étude *Hidden Hate* du Center for Countering Digital Hate (CCDH) relève ainsi en 2022 qu'un message sur 15 envoyés par un inconnu à une femme médiatique sur Instagram viole les conditions d'utilisation de la plateforme et que 9 de ces messages haineux sur 10 ne sont pas modérés⁷⁴. Les plateformes manquent d'agir contre ces contenus haineux qui sont cachés dans les messageries privées et qui affectent principalement les femmes.

⁷⁴ Center for Countering Digital Hate, [*Hidden Hate, How Instagram How Instagram fails to act on 9 in 10 reports of misogyny in DMs*](#), 2022. Il est à noter que cette étude a été conduite sur l'examen de 5 comptes de femmes volontaires, totalisant 4,8 millions d'abonnés sur Instagram.

CONTRIBUTION DE YAËLLE AMSELLEM-MAINGUY ET ARTHUR VUATToux

Yaëlle Amsellem-Mainguy

Le numérique n'est pas opposé à ce qui se passe dans le reste de la société, c'est un espace supplémentaire, une extension du monde concret, dans lequel on observe les mêmes choses. La question des ressources sur la sexualité pour les hommes ne se pose donc pas que sur le numérique. Qui doit prendre en charge la sexualité, la santé et le cela et baignent dans une société qui compte en partie sur la transmission entre femmes de ces sujets pour leur prise en charge. Cela s'exacerbe d'ailleurs pendant l'adolescence avec la question des menstruations. Nous y apprenons aux filles à devenir des femmes avec cette fameuse phrase « Tu es devenue une femme ma fille, tu as tes règles ». Les ressources en ligne produites par des femmes se sont aussi développées parce qu'il y a des enjeux sur la procréation, des enjeux spécifiques aux femmes, qui sont d'abord détentrices de l'information. Ce sont les copines filles qui vont transmettre l'information à leurs copains garçons, ce sont par ailleurs des femmes qui vont transmettre de l'information aux autres femmes, et ainsi de suite.

Arthur Vuattoux

Je ne sais pas s'il faut envisager la question de l'absence de comptes spécifiques pour les hommes uniquement sous l'angle des ressources proposées. C'est plutôt le reflet d'une construction des masculinités, et notamment du rapport à l'exposition de l'intimité des hommes. Ils vont moins facilement réagir, discuter, s'exposer autour de leur intimité, même si cela change un peu. Chez les garçons, ce que nous avons mis en évidence, c'est qu'ils ont accès à des contenus féministes via des partenaires souvent féminines.

METTRE PLEINEMENT EN ŒUVRE LE CADRE JURIDIQUE ACTUEL

Dans sa philosophie générale, le règlement européen sur les services numériques (dit DSA pour *Digital Services Act*), pleinement entré en application en février 2024, vise à protéger les utilisateurs européens et leurs droits fondamentaux contre la haine en ligne, la désinformation, la diffusion de contenus illicites, etc. **Le DSA apporte des premières réponses à l'opacité des algorithmes et devrait permettre aux autorités compétentes, dont au premier chef la Commission européenne, d'assurer la visibilité des contenus relevant de l'EVARS ainsi que la sécurité de leurs producteurs.**

En ce sens, son article 24 impose aux plateformes en ligne de publier au moins tous les six mois un rapport de transparence précisant notamment le nombre de notifications reçues par type de contenus présumés illicites ou encore des informations utiles et compréhensibles sur les activités de modération. Son article 27 impose aux plateformes de faire figurer dans leurs conditions générales, dans un langage simple et compréhensible, les principaux paramètres utilisés dans leurs systèmes de recommandation. L'article 37 oblige les très grandes plateformes à conduire annuellement un audit indépendant pour évaluer les risques systémiques dont elles pourraient être le vecteur et assurer leur remédiation (articles 34 et suivants). En cas de manquement des très grandes plateformes à leurs obligations, dont les très grands réseaux sociaux, des enquêtes peuvent être ouvertes par la Commission européenne sur la base de ses constats alimentés avec le soutien des acteurs intéressés. Celles-ci peuvent ensuite déboucher sur des sanctions particulièrement significatives pouvant atteindre 6% du chiffre d'affaires global des entreprises concernées. La Commission a déjà mobilisé cet arsenal à disposition puisqu'elle a par exemple ouvert des enquêtes formelles pour des manquements présumés en matière

de protection des mineurs contre TikTok⁷⁵ ou encore de modération des contenus et de transparence contre X/Twitter⁷⁶.

Dans ce contexte, la recherche et la société civile jouent un rôle fondamental. L'article 40 du règlement oblige ainsi les très grandes plateformes en ligne à accorder à des chercheurs agréés un accès aux données relatives à la plateforme et à son fonctionnement. Cet accès peut apporter un éclairage important sur le fonctionnement des algorithmes, leurs effets sur les discours en ligne – dont ceux sur la vie affective, relationnelle et sexuelle – et adapter la régulation des réseaux sociaux en fonction. Toutefois, il est à noter que le texte ne prévoit pas de précisions quant au format des données transmises à ces chercheurs agréés, leur périmètre ou encore la temporalité sous laquelle elles doivent accéder à leur demande. Ce flou pourrait conduire à la transmission de jeux de données lacunaires ou au contraire trop extensifs et donc très difficiles à traiter pour les demandeurs. Ils pourraient aussi être transmis sous un délai important alors que les demandes répondent parfois à une volonté d'analyse rapide d'un phénomène éphémère. **L'acte délégué dédié à l'accès des chercheurs aux données des plateformes, dont la publication est annoncée pour la fin du mois de septembre 2024, précisera la portée de l'article 40 du DSA. Il devra permettre la conduite de projets de recherche éclairant les phénomènes d'invisibilisation observés par les acteurs de terrain ainsi que les remèdes devant être apportés le cas échéant.**

De la même manière que la recherche permet d'éclairer le fonctionnement des réseaux sociaux, la société civile a un rôle important à jouer dans la remédiation aux problèmes qui existent sur les réseaux sociaux. De nombreuses personnes, associations et collectifs agissent au quotidien pour aider à la modération des réseaux sociaux et lutter contre la haine en ligne. Ces acteurs pourront demain être désignés « signaleurs de confiance » grâce au règlement européen

⁷⁵ Le Monde avec AFP, [TikTok : l'Union européenne ouvre une enquête visant le réseau social pour des manquements présumés en matière de protection des mineurs](#), Lemonde.fr, 19 février 2024.

⁷⁶ Le Monde avec AFP, [Désinformation : l'Union européenne déclenche une « enquête formelle » visant le réseau social X](#), Lemonde.fr, 18 décembre 2023.

sur les services numériques (article 22). Indépendants des plateformes, ces acteurs détectent et signalent les contenus illicites en ligne. Ils disposent d'une expertise reconnue pour lutter contre ces contenus illicites, ce qui peut s'avérer particulièrement utile, notamment en ce qui concerne les contenus liés à la vie affective, relationnelle et sexuelle qui peuvent être difficiles à analyser pour une plateforme.

La question de leur indépendance financière et de leur pérennité est ainsi importante au regard de leur valeur. À ce titre **un système de financement pérenne de la part des Etats membres ou au travers de la redevance de surveillance annuelle que versent les très grandes plateformes à la Commission européenne pourrait être envisagé au bénéfice des associations qui œuvrent à l'apaisement de l'espace numérique.** Plus encore, il pourrait être imaginé que **les sanctions pécuniaires imposées aux plateformes voient une partie du montant imputé redistribué vers la société civile,** à la manière de ce qu'a fait le Conseil d'Etat en France dans le cas de « L'affaire du siècle » en matière de lutte contre la pollution de l'air⁷⁷.

Pour asseoir les pratiques les plus bénéfiques, le règlement sur les services numériques encourage à la constitution de codes de conduite. Depuis 2018, un code de conduite est d'ores et déjà en vigueur en matière de lutte contre les fausses informations en ligne⁷⁸. De la même façon, **il pourrait être envisagé de lancer un code de conduite intégrant les différentes dimensions de l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle et qui intègre pourquoi pas des engagements de financement de contenus ainsi que des obligations de vigilance et de transparence renforcée dans la modération et la recommandation de ces contenus.**

Enfin la Commission européenne a la possibilité d'édicter des lignes directrices concernant certains volets de la régulation des plateformes numériques à l'instar de celles adoptées en matière électorale en

⁷⁷ Conseil d'Etat, [Le Conseil d'Etat ordonne au Gouvernement de prendre des mesures pour réduire la pollution de l'air, sous astreinte de 10 M€ par semestre de retard](#), Conseil-etat.fr, 10 juillet 2020.

⁷⁸ Commission européenne, [The 2022 Code of Practice on Disinformation](#), Ec.europa.eu, juin 2024.

2024⁷⁹. Elle a ainsi ouvert une consultation dédiée à l'édiction de lignes directrices relatives à la protection des mineurs, ouverte jusqu'au 30 septembre 2024⁸⁰. L'objectif de ces lignes directrices est de fournir « une liste non exhaustive de bonnes pratiques et de recommandations [...] pour les aider à atténuer les risques liés à la protection des mineurs et à garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sécurité et de sûreté pour les enfants »⁸¹. Par exemple, il est suggéré d'imposer aux plateformes de mener des études d'impact spécifiques aux risques visant les mineurs posés par les mécanismes de modération, les systèmes algorithmiques, le paramétrage, la publicité, les pratiques commerciales ou la vérification de l'âge. **Le traitement algorithmique des contenus et créateurs de contenus relatifs à l'EVARS pourrait ainsi avoir leur place dans ces lignes de conduite pour voir leurs contenus protégés de tout mécanisme d'invisibilisation.**

ALLER AU-DELÀ DU CADRE JURIDIQUE EXISTANT

Le cadre juridique existant, s'il apporte de nombreuses réponses, peine à réellement agir à la racine des problèmes rencontrés sur les réseaux sociaux, à savoir la mainmise des plateformes sur l'ensemble de leurs fonctionnalités et donc leur soumission à un principe clef : la captation des utilisateurs en vue de la valorisation monétaire de leur exposition à des contenus

Face à cette situation, des personnalités comme Célia Zolynski appellent à la consécration d'un droit au paramétrage des réseaux sociaux par les utilisateurs, une proposition désormais reprise dans le cadre des Etats généraux de l'information : « **Plutôt que de laisser les utilisateurs voir leurs interactions orientées par le seul intérêt des plateformes et par leurs mécanismes d'engagement, nous proposons**

⁷⁹ Commission européenne, [Commission publishes guidelines under the DSA for the mitigation of systemic risks online for elections](#), Ec.europa.eu, 26 mars 2024.

⁸⁰ Commission européenne, [Commission launches call for evidence for guidelines on protection of minors online under the Digital Services Act](#), Ec.europa.eu, 31 juillet 2024.

⁸¹ Commission européenne, [La Commission lance un appel à contributions pour des lignes directrices sur la protection des mineurs en ligne dans le cadre de la législation sur les services numériques](#), Ec.europa.eu, 31 juillet 2024.

de leur offrir la possibilité de paramétrer l'outil selon leurs intérêts. Ce paramétrage pourrait concerner le niveau de notification, la détermination de la sphère d'émission des contenus qu'il publie ou encore sa sphère de réception donc ce qu'il verra apparaître comme contenus recommandés »⁸². Ce paramétrage devrait être modifiable à tout moment et consultable sous la forme d'un tableau de bord ergonomique résumant l'ensemble des paramètres disponibles. Au travers de ce droit au paramétrage, il s'agit de sortir de la logique d'une régulation exclusivement dépendante des plateformes, de redonner du pouvoir aux utilisateurs et, en creux de favoriser la réflexivité et la liberté de l'agent : **choisir comment l'on paramètre son réseau social, c'est s'interroger sur ce que l'on vient y chercher.** Cette possibilité de choisir suppose toutefois que le *design* des interfaces facilite la prise de décisions par l'utilisateur sur son expérience.

Le réseau social X offre un exemple pertinent à ce sujet. Récemment, le réseau a décidé de ne plus modérer les contenus pornographiques et de les intégrer à son algorithme de recommandation, à la condition qu'ils soient clairement étiquetés comme tels⁸³. Il est toutefois possible de paramétrer son compte pour ne pas être exposé à ces contenus. Cependant, quiconque tenterait d'activer cette option se rendra rapidement compte qu'elle est particulièrement compliquée à trouver et à mettre en place. Ce phénomène somme toute relativement fréquent impose de **repenser la personnalisation des réseaux sociaux et d'en améliorer grandement l'ergonomie pour que le choix ne fasse pas obstacle au choix en décourageant les utilisateurs.** En ce sens, la fondation Panoptykon a modélisé ce à quoi pourrait ressembler l'interface permettant à l'utilisateur de personnaliser facilement son fil de recommandation, avec ou sans contenus intimes, avec ou sans contenus potentiellement violents, etc.⁸⁴

⁸² Conseil national du numérique, [Vers la consécration d'un droit au paramétrage ? Echange avec Célia Zolynski](#), Cnnumerique.fr, 22 mai 2024 ; Stefana Broadbent et al. [Pour une nouvelle culture de l'attention. Que faire de ces réseaux sociaux qui nous épuisent ?](#), Odile Jacob, 2024.

⁸³ I. Zarrouk, [Les contenus pornographiques désormais autorisés sur le réseau X, qui commence à bien porter son nom](#), Telerama.fr, 18 juin 2024.

⁸⁴ Panoptykon Foundation. [Prototyping user empowerment](#), Panoptykon.org, 2023.

Pour aller un cran plus loin, des chercheurs comme Maria Luisa Stasi⁸⁵ défendent le dégroupage des réseaux sociaux, c'est-à-dire l'ouverture des marchés des réseaux sociaux à la concurrence pour redonner le choix aux utilisateurs. Il s'agit de permettre à d'autres acteurs que la plateforme de proposer des fonctionnalités alternatives ou complémentaires à celles proposées par cette dernière⁸⁶. Dégroupier les réseaux sociaux et exiger qu'ils interopèrent avec d'autres acteurs encouragerait une dynamique d'innovation positive. Libre ensuite à chacun de choisir les fonctionnalités, algorithmes ou services qui lui conviennent le mieux.

Par exemple, le réseau social Bluesky propose de choisir ou concevoir son propre algorithme de recommandation : la plateforme propose le sien, mais d'autres acteurs peuvent proposer le leur. Cette ouverture permet par exemple de penser un fil de recommandation dédié aux sujets de vie affective, relationnelle et sexuelle. Toutefois, il peut être complexe pour l'utilisateur de se repérer parmi les différents fils proposés. **Il y a donc un enjeu majeur de curation des contenus par des acteurs qualifiés, ce qui interroge nécessairement en creux le modèle économique associé à ces services complémentaires pour garantir la pérennité de telles initiatives.** Au printemps 2024, la plateforme a également ouvert son système de modération pour permettre à des tiers de proposer des services de modération complémentaires à ceux de Bluesky et ainsi accroître le contrôle des utilisateurs sur leurs expériences en ligne⁸⁷. **Mais si l'on pense l'ouverture des réseaux sociaux, les possibilités offertes sont alors infinies pour assurer le déploiement d'environnement ou de fonctionnalités propices à faire des réseaux sociaux des espaces adaptés aux besoins de chacun, dont l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle.**

⁸⁵ Conseil national du numérique, [Réseaux sociaux : explorer l'opportunité du dégroupage. Un échange avec Maria Luisa Stasi](#), Cnnumerique.fr, 27 novembre 2023.

⁸⁶ Conseil national du numérique, [Cultiver la richesse des réseaux sociaux](#), Cnnumerique.fr, février 2024.

⁸⁷ Bluesky. [Bluesky's Stackable Approach to Moderation](#), mars 2024.

ENTRETIENS

Éducation à la sexualité en ligne par les pairs. Philippe Martin	53
Réseaux sociaux et structuration de l'intime. Claire Balley	57
Pour une vision positive de la sexualité en ligne. Laura Berlingo	63
Éducation aux médias et aux réseaux sociaux. Jean-Baptiste Lusignan	66
L'éducation à la sexualité en seconde. Échange avec trois enseignants	72
L'éducation à la sexualité en France et en Suède. Élise Devieille	77
L'éducation à la sexualité en classe/en ligne. Diane Saint-Réquier	82
L'éducation à la sexualité à travers les âges. Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux	87
Du fonctionnement de l'éducation à la sexualité. DGESCO	93
Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. DGCS	98

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN LIGNE PAR LES PAIRS. ÉCHANGE AVEC PHILIPPE MARTIN

02 avril 2024

« Partager ses expériences, apprendre les uns des autres ». Docteur en santé publique et responsable du projet [Sexpairs](#), Philippe Martin nous invite dans cet entretien à prolonger l'éducation à la sexualité au sein de communautés interactives et participatives en ligne.



Qu'est-ce que le projet de recherche *Sexpairs* et en quoi se différencie-t-il des approches traditionnelles en matière d'éducation à la sexualité, notamment en ce qui concerne l'implication des jeunes et l'utilisation des technologies numériques ?

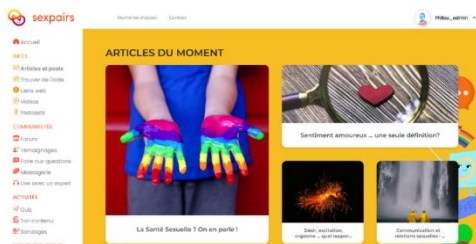
Le projet *Sexpairs* est la continuité de [ma thèse](#) sur la promotion de la santé sexuelle via le numérique pour les adolescents et jeunes adultes de 15 à 24 ans. Il vise à évaluer l'efficacité d'une

intervention communautaire en ligne menée par les pairs pour promouvoir des comportements positifs en matière de santé sexuelle et reproductive. Il repose d'une part sur un volet qualitatif à travers des entretiens avec des professionnels et des jeunes explorant les perceptions et les besoins en matière d'éducation sexuelle et d'autre part sur un volet quantitatif visant à quantifier l'efficacité de l'éducation par les pairs à travers des données mesurables sur les changements de comportement et les déterminants associés. Nous avons par ailleurs construit un outil en ligne et un protocole d'évaluation pour déterminer si l'éducation par les pairs a un effet positif sur le bien-être et la compréhension des enjeux d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle (EVARS).

Ce projet est né de la nécessité de repenser l'éducation à la sexualité, en intégrant des jeunes au cœur du processus et en exploitant les outils numériques modernes. L'objectif principal est de créer une plateforme en ligne interactive et participative, où ils peuvent non seulement recevoir des informations fiables, mais aussi partager leurs expériences et apprendre les uns des autres dans un environnement sécurisé.

Ce qui distingue *Sexpairs*, c'est son approche communautaire et par les pairs : nous croyons fermement que ces publics sont plus enclins à s'engager et à assimiler des informations lorsqu'ils interagissent avec leurs semblables. De plus, l'aspect numérique permet une portée plus large et une accessibilité constante, ce qui est essentiel pour répondre aux besoins d'une génération connectée.

Il existe un besoin d'espaces sûrs et interactifs en ligne pour explorer des thèmes liés à la sexualité avec le soutien de pairs et d'experts. Les résultats préliminaires indiquent une préférence marquée pour



l'apprentissage interactif et entre pairs, tout en soulignant l'importance de la présence d'experts du champ et de modérateurs. Cette approche peut améliorer significativement la compréhension et le

bien-être sexuel des jeunes et fournir un soutien psychosocial crucial. L'anonymat s'avère par ailleurs important pour cloisonner les questions intimes d'autres usages numériques potentiellement identifiants.

Comment envisagez-vous l'intégration de cette initiative dans les communautés et les institutions éducatives ?

Pour intégrer nos initiatives au sein des communautés et des institutions éducatives, nous avons développé une plateforme en ligne répondant aux demandes des professionnels et des jeunes pour des contenus sur la sexualité présentés sous différents

formats. Cette plateforme comprend une cartographie des services de santé sexuelle, les reliant aux espaces géographiques de proximité pour faciliter l'accès aux informations et aux services adéquats. Notre communauté en ligne se structure autour de plusieurs canaux : sessions de questions et réponses (Q&A), forums, témoignages, messagerie, et des *lives* avec des experts. La plateforme est divisée en trois espaces distincts : un espace d'information, un espace d'interaction (entre pairs et avec des experts) et un espace participatif proposant des activités ludiques. Cette approche, menée par les pairs, est conçue pour être complémentaire à une stratégie éducative plus traditionnelle et descendante. Nous réfléchissons à la manière d'impliquer des jeunes dans les contenus : ils souhaitent aborder la vie affective et sexuelle de manière générale, sans tabou, de façon positive et holistique. Nous reconnaissons que certains sujets ne peuvent pas être abordés en classe, d'où l'importance de notre plateforme.

Les écoles et d'autres institutions peuvent jouer un rôle crucial dans la diffusion et le soutien de l'éducation sexuelle en encourageant l'utilisation de notre plateforme comme ressource complémentaire.

Elles peuvent en faciliter l'accès, encourager les discussions ouvertes et sans jugement, et soutenir les adolescents dans leur recherche d'informations fiables et de conseils sur la santé sexuelle.

Le projet a été bien accueilli par les acteurs associatifs et institutionnels. Nous collaborons étroitement avec des organisations comme le Planning Familial et le Centre régional d'information et de prévention du sida Île-de-France (Crips) pour atteindre et recruter des jeunes. Pour pallier la disparité d'accès aux contenus sur l'EVARS, notamment due à des facteurs sociaux, nous envisageons une stratégie de communication diversifiée. Nous prévoyons d'aller directement dans les lieux de vie des jeunes, tels que les associations, les missions locales, les écoles, et collaborer avec des entités comme Santé Publique France et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Nous utiliserons les réseaux sociaux pour diffuser des bannières publicitaires ciblées et nous envisageons un recrutement actif par téléphone, en nous basant sur la constitution d'un échantillon représentatif de jeunes par échantillonnage aléatoire.

« Les réseaux sociaux ne touchent pas tous les jeunes sur des contenus fiables de santé sexuelle et ne réunissent pas les conditions d'un dialogue multidimensionnel : il est essentiel de développer des espaces interactifs et sécurisés pour une véritable éducation par les pairs. »

En quoi les réseaux sociaux numériques peuvent-ils offrir de nouvelles voies d'amélioration pour l'éducation à la sexualité ?

Les jeunes que nous avons interrogés utilisent différemment les réseaux sociaux selon leurs besoins en santé sexuelle et leur niveau de littératie

numérique. Ils distinguent les plateformes pour trouver des informations sur la sexualité, mais il existe une disparité notable dans les compétences de recherche et de discernement des informations valides sur l'EVARS. Ils ont montré une certaine conscience des risques associés, comme le cyberharcèlement et les prédateurs sexuels. Cependant, beaucoup ne sont pas au courant de l'existence de comptes dédiés à l'EVARS, et souvent, ceux qui consultent ces

contenus ne sont pas ceux qui sont les plus difficiles à atteindre. Nous avons également observé des différences selon le genre et l'âge dans l'utilisation de ces réseaux sociaux.

Les réseaux sociaux numériques peuvent effectivement offrir de nouvelles voies d'amélioration pour l'EVARS mais leurs limites sont claires : il existe une disparité dans l'accès et la capacité à évaluer l'exactitude des informations, ainsi qu'une méconnaissance des ressources spécialisées. Pour que les réseaux sociaux soient un outil efficace d'éducation à la sexualité, il est crucial d'améliorer la littératie en santé et la littératie numérique des plus jeunes, de promouvoir des comptes spécialisés et fiables, et de mettre en place des mesures de protection contre les risques en ligne. S'agissant de l'éducation par les pairs, les réseaux sociaux ne touchent pas tous les jeunes sur des contenus fiables de santé sexuelle et ne réunissent pas les conditions d'un dialogue multidimensionnel : il est essentiel de développer des espaces interactifs et sécurisés pour une véritable éducation par les pairs.

Quelles sont vos attentes pour l'avenir de l'éducation à la sexualité, notamment en termes d'utilisation des technologies et des plateformes numériques ?

L'avenir de l'éducation à la sexualité réside dans l'intégration des technologies et des méthodes d'apprentissage innovantes pour répondre aux besoins diversifiés des adolescents. Les plateformes numériques telles que *Sexpairs* et onsexprime.fr doivent travailler

ensemble pour fournir un spectre complet d'informations et de services. Ces initiatives doivent être adaptatives, inclusives et respectueuses de la diversité des expériences et des identités des jeunes. L'objectif est de créer un écosystème d'éducation sexuelle qui favorise le bien-être, la sécurité et l'autonomie des jeunes dans leur vie affective et sexuelle. Du point de vue de la recherche, l'enjeu principal réside dans l'absence de données valides concernant l'efficacité des actions d'EVARS et surtout de l'éducation par les pairs. Il est essentiel que des institutions telles que l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'Institut national d'études démographiques INED et Sané Publique France développent des outils

de mesure (type questionnaire) pour évaluer ces programmes et pour déterminer si les initiatives répondent réellement aux besoins en connaissances et compétences pratiques.

Pour l'avenir de l'éducation sexuelle, il est impératif de faciliter cette communication entre les acteurs de terrain, les organismes de recherche et les acteurs publics, afin d'orienter efficacement les politiques publiques. Il est nécessaire de fournir des résultats concrets pour éclairer la prise de décision. Une première solution pourrait être de créer un questionnaire concis, évaluant les déterminants ciblés par les EVARS et à remplir par les jeunes avant et après les séances d'éducation, afin d'obtenir des données significatives et de permettre des comparaisons.

Il est par ailleurs important de fournir un encadrement adéquat pour déconstruire les stéréotypes véhiculés par les médias culturels, parmi lesquels les séries télévisées ou encore le rap. Des séries comme *Sex Education* montrent néanmoins qu'il est possible de combiner divertissement et messages de prévention, mais cela nécessite une collaboration étroite avec des experts, tels que des sexologues, pour produire des contenus pertinents et pour déconstruire les normes et stéréotypes nocifs.

En termes d'utilisation des technologies et des plateformes numériques, il est essentiel d'améliorer l'accès à des informations fiables et adaptées à l'âge, et de développer des programmes interactifs qui engagent les plus jeunes de manière constructive. Les actions à entreprendre incluent la création de contenus éducatifs numériques attrayants, la formation des éducateurs à l'utilisation efficace des technologies dans l'éducation sexuelle, et le renforcement de la collaboration entre les professionnels de la santé, les éducateurs et les créateurs de contenus numériques.

RÉSEAUX SOCIAUX ET STRUCTURATION DE L'INTIME. ÉCHANGE AVEC CLAIRE BALLEYS

02 avril 2024

Professeure associée en sociologie à l'Université de Genève, spécialiste des processus de socialisation juvénile, en lien avec les usages des médias sociaux, Claire Balleys revient sur les liens qui peuvent exister entre l'éducation à la sexualité à l'école et les contenus disponibles en ligne.



En quoi internet représente-t-il un espace de liberté pour les adolescents et jeunes adultes et comment peut-il être mis à profit pour s'éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle ?

Les jeunes publics recherchent des expériences partagées par des pairs. Lors d'une séance d'éducation à la sexualité à l'école, la personne à qui ils s'adressent représente l'institution et n'est souvent pas de la même génération. Cela ne veut pas dire

que cette interaction ne les intéresse pas, mais de manière complémentaire, ils apprécient d'avoir des contenus faits par des jeunes pour des jeunes. Ces contenus sont pour la plupart des témoignages, des récits, des vécus. Cela leur donne la possibilité d'accéder à une parole qui est souvent plus authentique, ou du moins le paraît. Depuis toujours, les adolescents grandissent les uns avec les autres en dehors du regard des adultes. Ils ne sont pas forcément en rébellion contre les adultes mais ils ont quand même plus d'intérêt pour les gens d'un âge proche. Sur les réseaux sociaux, des communautés niches de jeunes portent des questions de genre. Si vous êtes un jeune isolé et que vous avez besoin de réponses à ces questions, cela peut vous rassurer de voir que vous n'êtes pas seul dans ces questionnements, ça peut être très libérateur.

Je propose parfois dans le cadre de mes cours des ateliers de conversation avec l'algorithme de TikTok. Les élèves doivent créer un nouveau compte et aller voir des contenus qui sont à l'opposé de ce qu'il y a dans leur fil d'actualité personnel et certaines surprises en ressortent. Par exemple, beaucoup de contenus sur TikTok divulguent des propos contraires au progressisme - le besoin de rapports sexuels d'un homme dans le couple - alors même qu'ils sont créés par des jeunes. Il existe par ailleurs de nombreuses vidéos diffusant des propos masculinistes. Si ces contenus peuvent constituer un ressort en ce qu'ils cochent la case « des jeunes parlent à des jeunes », ils ne sont pas pour autant pertinents.

Comment expliquer cette attractivité des jeunes pour les contenus présents sur les réseaux sociaux ? Quelles différences offrent-ils avec l'éducation à la sexualité proposée dans les établissements scolaires ?

Je travaille beaucoup sur la réception des messages et plus précisément les grilles d'interprétation d'adolescents et de jeunes adultes. C'est intéressant si on regarde l'action politique dans l'espace public. Beaucoup d'entre eux partagent des contenus sur les réseaux quand ça les touche, mais plutôt

sous forme de témoignage, de récit intime, plutôt que sous un format et un discours plus institutionnalisé ou même politique.

Dans les entretiens, nous observons que le registre de l'humour est apprécié. Les réseaux sociaux font une part belle à l'humour, au langage « jeune », à l'inverse de la posture moralisatrice de l'adulte. Parler avec humour d'un sujet délicat permet d'aller plus loin dans le dévoilement de soi, de parler de choses sensibles et délicates. Dans les études en sciences sociales, il existe un consensus qui suppose que l'humour est une manière d'aborder un imaginaire social. Il y a toujours un fond de vrai dans l'humour, quelque chose d'authentique.

« Les jeunes publics recherchent des expériences partagées par des pairs. Lors d'une séance d'éducation à la sexualité à l'école, la personne à qui ils s'adressent représente l'institution et n'est souvent pas de la même génération. »

Dans quelle mesure l'éducation à la sexualité en ligne s'inscrit-elle dans la continuité des enseignements dispensés à l'école ?

Selon moi, deux peurs se rencontrent. La première est la peur de la sexualité chez les adolescents qui n'est pas nouvelle et qui, même si elle s'estompe au fil des générations, reste prégnante et pleine de

doubles standards. La seconde est celle liée au numérique. Cette peur est diffuse et se cristallise sur tout et n'importe quoi, par exemple la peur des parents de voir leur enfant partager des *nudes*. Ce qu'il est

important de montrer aussi, c'est l'idée fausse qu'ils seraient moins pudiques. C'est complètement faux, c'est même le contraire. Dans notre enquête de terrain, nous observons que les contenus générés par des jeunes publics répondent à une structuration de l'intime. Par exemple, ils ne diffusent pas les mêmes contenus en « privé » ou en « public ». Ils distinguent les choses exclusives et les choses plus larges. De nombreuses réticences viennent de la rencontre de ces deux formes de peur : sexualité des jeunes et numérique/réseaux sociaux. Les parents ont peur d'être en perte de maîtrise sur les deux.

Les adolescents recherchent en ligne du partage d'expériences et des témoignages sur la sexualité. Cela ne veut pas dire que les adultes ou que l'institution éducative n'ont pas leur mot à dire ; au contraire, c'est complémentaire. Il faudrait idéalement qu'il y ait les deux. Il faudrait un partage d'informations et de ressources entre les professeurs et les contenus en ligne. Il faudrait que les professeurs puissent utiliser les contenus des réseaux sociaux avec un œil critique, pour améliorer l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Je trouverais ça génial que les deux puissent se rencontrer, que ces compétences numériques soient prises en compte et que l'on explique aux jeunes que c'est normal d'aller chercher sur les réseaux sociaux leurs réponses, qu'il y a des choses intéressantes et éducatives, et puis à contrario d'autres choses qui sont contre-éducatives. Concrètement, ces deux bulles que sont la vie en ligne et la vie hors ligne sont reliées tout le temps, pourquoi les séparer concernant l'éducation à la sexualité ?

POUR UNE VISION POSITIVE DE LA SEXUALITÉ EN LIGNE. ÉCHANGE AVEC LAURA BERLINGO

02 avril 2024

Gynécologue obstétricienne à l'hôpital Pierre Rouquès – Les Bluets (maternité et centre de santé sexuelle) à Paris, Laura Berlingo témoigne dans cet entretien de la richesse des contenus positifs qui peuvent exister en ligne sur ces sujets.



**Vous êtes gynécologue-obstétricienne.
Pourquoi avoir décidé de parler
d'éducation à la sexualité à un large
public ?**

Lors d'une année de
césure pendant mon
internat, j'ai décidé de
suivre un cursus
universitaire de sciences

humaines et sociales. Cela m'a permis de réfléchir à ma pratique médicale et d'adopter une grille de lecture sociologique du monde, ce qui ne m'avait pas été enseigné auparavant. Mon engagement féministe est lié de manière personnelle et professionnelle aux violences gynécologiques et obstétricales. Les témoignages qui ont émergé grâce à l'hashtag #payetonuterus, diffusé pour dénoncer des pratiques gynécologiques irrespectueuses et problématiques, font écho à des choses que j'ai pu voir.

Cet engagement s'est traduit par différentes opportunités de prises de parole. J'ai co-animé le [podcast Coucou le Q](#) aux côtés de la journaliste Camille Lorente avec l'intention d'apporter un contenu d'éducation sexuelle aux ados, avec une vision inclusive et féministe. Beaucoup de questions auxquelles nous répondions en direct étaient liées à la normalité, au développement du corps, aux stéréotypes de genre, aux changements corporels, etc. Puis, pendant mon clinicat à la Pitié Salpêtrière, j'ai commencé à répondre à certains médias comme Brut, Konbini ou encore à travers des formats TikTok ou Instagram (avec mes propres contenus ou invitée par des comptes comme [Orgasme et moi](#) ou [Clitrevolution](#)). Au même moment sortait la série *Sex Education*. Sur les réseaux sociaux et dans les médias, un intérêt pour la sexualité émergeait, avec une envie d'en parler différemment, sans dissocier la sexualité des violences de genre ou encore du consentement. Une maison d'édition m'a ensuite contactée pour écrire un livre, *Une sexualité à soi*, publié aux Arènes en 2021.

Sur un plan professionnel, et à la suite du Grenelle des violences conjugales, j'ai participé à la mise en activité du [Centre d'Accueil en Santé sexuelle et de lutte contre les Violences à l'AP-HP](#) (CASAVIA). Développé sur le modèle de la [Maison des femmes](#) à Saint-Denis, CASAVIA dispense à la fois des soins de santé sexuelle (contraception, interruption volontaire de grossesse, etc.) et lutte contre toutes les formes de violence. Cette vision englobante de la santé sexuelle rejoint

celle portée par l'[Organisation mondiale de la santé](#). C'est une vision plus positive, à rebours de la vision de la médecine traditionnellement centrée sur la pathologie et son discours axé sur les risques.

Vous avez participé à la création d'un diplôme universitaire à Sorbonne Université intitulé « Santé sexuelle pour tous.les, sexualité et violences de genre ». Quels sont les objectifs de cette formation et à quels publics s'adresse-t-elle ?

Grâce au Professeur Jacky Nizard, actuel chef de service à la Pitié-Salpêtrière, j'ai pu créer ce diplôme universitaire, adossé à CASAVIA. Le parti pris est celui de parler tant de sexualité d'un

versant positif, que de violences de genre, avec une vision inclusive, et en prenant en compte les différentes formes de discriminations que peuvent subir les personnes. De manière générale, celles et ceux qui s'y inscrivent veulent faire bouger les choses dans leurs établissements. En termes de profils, c'est très varié, nous accueillons des professionnels de l'éducation nationale (enseignants, CPE, etc.), du médical (psychologues, gynécologues, sage-femmes etc.), du paramédical (infirmières, travailleur sociaux, aides-soignantes, etc.) ou encore des représentants d'associations, de collectifs, d'ONG, sans oublier des journalistes, et même une historienne !

Ils bénéficient d'une partie théorique et d'une partie pratique où nous leur demandons de réaliser des projets concrets. A titre d'exemples, une enseignante au lycée français de Mexico City a mis en place un protocole de lutte contre les violences sexuelles dans son lycée, une journaliste nous a présenté un podcast à propos des violences gynécologiques, un membre d'une association de réduction des risques en milieu festif un jeu à faire en soirée autour du consentement. Les projets sont aussi variés que les profils, ce qui est une richesse de ce diplôme universitaire.

« Il est possible de produire des contenus divertissants, qui vont donner envie aux gens d'écouter, tout en y intégrant des incursions pédagogiques. »

Comment percevez-vous la multitude de contenus en ligne présents sur l'éducation à la sexualité ?

Il ne faut pas que le savoir soit réservé. Je n'ai jamais vu d'un mauvais œil les patients qui arrivaient avec un diagnostic issu d'internet. En tant que professionnelle de santé, c'est mon rôle d'accompagner les patients en termes d'éducation à la santé, d'expliquer, de corriger des fausses infos si besoin.

Quand j'ai commencé le podcast *Coucou le Q* il y a 5 ans, quelques personnes parlaient de sexualité sur Instagram sans être des professionnels de santé ou d'éducation. Ces comptes visaient à partager de l'information, avec un angle féministe. Je trouvais ça super ! Mais c'est vrai que maintenant, il y en a tellement, j'ai l'impression qu'il peut y avoir un effet « noyade ». De nombreux comptes abordant des thématiques liées à la sexualité ont émergé. On a parfois du mal à s'y retrouver. Il faut aussi du temps long. Moi je suis formée à ces problématiques et pourtant j'ai du mal avec ces formats très courts et très denses, qu'on peut retrouver sur TikTok ou Instagram.

Par ailleurs, un sujet qui fait débat souvent, c'est la pornographie. Je n'en ai pas une vision négative en soi. A mon avis, le rôle des personnes qui font de l'éducation est de donner des clés pour avoir un regard critique sur ces contenus, en particulier quand il y a mise en scène de violences sexistes et sexuelles. Je pense néanmoins qu'il est possible d'apprendre des choses via ce medium. Des choses très concrètes qui justement ne seront jamais abordées par les « éducateurs », car ce n'est tout simplement pas leur rôle. Dans tous les cas, l'interdiction ne me semble pas être une solution viable.

Comment assurer la production et la diffusion d'un savoir scientifique en ligne ?

Plus que le côté scientifique, je pense qu'il est important de bien sourcer les informations délivrées,

de permettre le développement d'une réflexion critique. Grâce à la série documentaire [Clit Révolution](#) d'Elvire Duvelle-Charles et Sarah Constantin diffusée sur France TV Slash par exemple, j'ai appris pleins

de choses ! Alors que ce n'est pas une émission « scientifique ». Mais ces deux journalistes ont fait leur job d'informations de qualité.

Les ressources institutionnelles sont utiles quand nous cherchons une information précise, vérifiée, officielle sur la santé sexuelle, qui constitue d'ailleurs une mission de santé publique. Elles sont par ailleurs complètes et faciles d'accès, je pense à onsexprime.fr que j'utilise très régulièrement, ou encore à [Arrêtons les violences](#), parmi d'autres sites. Nous manquons de telles ressources sur les sujets liés à la santé reproductive.

Il est ensuite important de créer des ponts avec des créateurs de contenus, si tant est que les informations qu'ils délivrent soient vérifiées. Je pense par exemple au podcast d'Anouk Perry produit par Nouvelles écoutes et intitulé [Qui m'a filé la Chlamydia ?](#) J'y intervins justement pour donner de l'information en termes de santé sexuelle. Il est possible de produire des contenus divertissants, qui vont donner aux gens d'écouter, tout en y intégrant des incursions pédagogiques. A l'inverse, un cours magistral d'une heure sur la chlamydia ne m'attire pas !

Pour aller plus loin :

- *Une sexualité à soi*, éditions Les Arènes, 2021
- Coucou le Q, « le podcast d'éducation sexuelle de madmoiZelle, animé par QueenCamille et Doc Berlingo, notre fantastique gynéco »
- A propos du diplôme universitaire *Santé sexuelle pour tous.tes, sexualité et violences de genre* à Sorbonne Université
- Podcast *Qui m'a filé la Chlamydia ?*
- Série documentaire *Clit Révolution* d'Elvire Duvelle-Charles et Sarah Constantin sur France TV Slash

Éducation aux médias et aux réseaux sociaux. Échange avec Jean-Baptiste Lusignan

02 avril 2024

Responsable prévention santé du Centre régional d'information et de prévention du sida Île-de-France (CRIPS), Jean-Baptiste Lusignan revient sur la place qu'occupe le numérique dans ses interventions en éducation à la sexualité en établissements scolaires.



Quel rôle occupe le CRIPS Île-de-France dans la dispensation de séances d'éducation à la sexualité ?

Le CRIPS est une association née en 1988 pour informer les professionnels sur

l'épidémie du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et les former à la prévention. Très rapidement, nos thématiques se sont élargies à ce que nous appelons la santé sexuelle globale. Concrètement, nos animateurs de terrain sont formés à l'éducation et à la santé pour intervenir en établissement scolaire sur le sujet de l'éducation à la sexualité. Cette thématique très large permet d'aborder de nombreux sujets comme le VIH, les infections sexuellement transmissibles, le désir de couple et d'enfants, les émotions, les violences sexistes et sexuelles, etc.

La méthode que nous privilégions est le débat. En pratique, peu importe la raison pour laquelle un établissement scolaire fait appel à nous (cas d'agression, de cyberharcèlement, etc.), nous partons toujours de la grande thématique sexualité, en développant une approche positive. Pour lancer les interventions, nous disposons d'outils et de jeux comme des quizz, des jeux de positionnement, des « infos/intox », des jeux de plateau, du jeu théâtral, de la projection débat, etc. Ces outils servent à développer les compétences psychosociales des élèves, à savoir l'esprit critique ou encore la résistance à la pression des pairs. A terme et dans l'idéal, l'animateur s'efface et l'échange se poursuit entre les élèves eux-mêmes. Notre objectif est qu'ils repartent avec des solutions qu'ils créent eux-mêmes, à l'aide des orientations que nous leur fournissons.

Favoriser l'échange et le dialogue entre élèves semble être central lors de vos séances. Quel regard portez-vous sur l'éducation par les pairs appliquée à l'éducation à la sexualité ?

L'éducation par les pairs est dans l'ADN du CRIPS depuis sa naissance puisque l'association a été créée par des médecins de santé

publique avec l'intention de se former entre professionnels. Cette démarche s'est imposée plus tard auprès de jeunes avec le développement d'un programme qui leur proposait chaque année de faire eux-mêmes de la promotion auprès des élèves de leurs lycées.

Nous nous sommes néanmoins rapidement heurtés à 2 écueils. L'initiative ne venant pas d'eux, leur engagement était biaisé par l'infirmière scolaire et restait souvent limité et temporaire. Pour ces deux raisons, nous avons arrêté ce programme en 2018. De cette expérience, nous avons conclu que l'éducation par les pairs est nécessaire mais ne peut être que complémentaire avec une autre forme d'éducation.

« Il y a une part de notre temps de travail, au minimum 1 à 2 heures par semaine, qui est consacrée à aller voir les contenus regardés par les adolescents. Nous nous les partageons entre nous pour savoir s'ils sont recommandables ou pas. »

Par la suite, nous avons monté la démarche [Jeunes engagés en santé](#) pour les jeunes de 18 à 30 ans. L'action phare, c'est [la couveuse du CRIPS](#) : des étudiants se rencontrent pendant une année universitaire afin de mettre en place un programme d'ateliers pour leurs pairs. Nous avons aussi mis en place les [Cahiers engagés](#) qui abordent des thématiques en lien avec la santé et sont inspirés des cahiers de vacances. Nous les formons pendant 3 à 4 heures afin qu'ils utilisent ces contenus entre eux, dans leurs environnements.

L'éducation par les pairs entre parents est aussi un axe de développement pour nous. Nous essayons de sortir du modèle où on les informe uniquement pour développer un modèle où ce sont des parents qui parlent à d'autres parents. Les parents deviennent un public cible, comparé au public secondaire qu'ils étaient auparavant.

Quel regard portez-vous sur les contenus en ligne d'éducation à la vie affective, relationnelle et affective ?

Nous utilisons notre présence en ligne pour diffuser nos contenus et nos créations pédagogiques, en

étant notamment présents sur les réseaux sociaux, par exemple sur [Instagram](#) ou [TikTok](#). Nous avons aussi un format intitulé les Cahiers engagés dans lequel nous « parodions » des contenus masculinistes par le biais de courts métrages. Aujourd'hui, nous remarquons que la communauté éducative au sens large mobilise de plus en plus nos

contenus. Depuis peu, nous cherchons aussi à atteindre des publics plus jeunes à travers de courtes vidéos. Nous restons cependant assez mal identifiés par les adolescents et jeunes adultes et travaillons à améliorer cela.

Au-delà des contenus que nous produisons, il nous arrive de mobiliser les contenus d'institutions publiques - ceux de l'Institut national du cancer ou de Santé publique France par exemple. Dans nos Cahiers engagés dédiés aux sujets *Egalité Femme/Hommes*, *Écrans et réseaux sociaux* et *Bodypositive*, nous recommandons des comptes sur les réseaux sociaux que nous trouvons pertinents. En revanche, nous avons choisi de ne montrer lors de nos interventions que des contenus en ligne qui ont été créés spécifiquement pour faire de la prévention. Nous choisissons des contenus nuancés, qui mènent à la réflexion.

Nos intervenants n'occultent pas pour autant les autres contenus. Il nous arrive d'en montrer pour créer des réactions chez nos publics ou alors si un élève nous l'évoque. En général, les élèves apportent eux-mêmes la question des contenus. Il est aussi possible d'y faire référence, en demandant aux élèves ce qu'ils ont vu, et en échangeant autour de leur opinion sur ces sujets. Cette éducation aux médias peut nourrir beaucoup de débats allant de l'image de soi véhiculée par ces contenus, aux normes qu'ils entretiennent, en passant par l'influence qu'ils peuvent avoir. La formation des animateurs les invite naturellement à se nourrir de la parole des jeunes et de leurs intérêts.

Notre défi est de trouver comment faire de l'éducation aux médias et à l'information. Nous n'y sommes pas véritablement formés bien que nous possédions bien sûr un socle de connaissances qui nous permet d'apprendre à décrypter et à analyser ces contenus. L'intégration de contenus en ligne dans nos formats d'intervention est clé. Cela nous demande de nous questionner sur nos usages, de les décomplexer, et aussi de questionner les élèves, de leur demander des recommandations de contenus, d'influenceurs... Il y a une part de notre temps de travail, au minimum 1 à 2 heures par semaine, qui est consacrée à aller voir les contenus regardés par les adolescents. Nous nous les partageons entre nous pour savoir s'ils sont recommandables ou pas.

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN SECONDE. ÉCHANGE AVEC TROIS ENSEIGNANTS

14 mai 2024

Salomé Bougon, Céline Cael et Laurent Reynaud enseignent au lycée Jacques Feyder à Épinay-sur-Seine. Ils présentent dans cet entretien la dynamique d'éducation à la sexualité à laquelle ils ont contribué au sein de leur lycée.



**Vous êtes enseignants en
histoire-géographie, sciences de la vie et
de la terre et sciences économiques et**

Céline Cael

En 2020, le sujet de l'exposition aux vidéos pornographiques était très présent dans le débat public. Avec Laurent, nous avons alors monté un projet avec nos classes sur ce sujet, que nous avons résumé dans [cet article](#) publié sur le site de l'académie de Créteil. A l'époque, des formations existaient au sein de l'académie de Créteil mais nous nous étions finalement co-formés, en écoutant des podcasts ou encore grâce à des [fiches types](#) produites par le groupe d'intervention d'éducation à la sexualité de l'académie de Créteil. Si nos élèves étaient intéressés par ces séances ils semblaient plutôt préoccupés par le *sexting*, une pratique qui consiste à envoyer des messages à caractère sexuel, et notamment des *nudes*, c'est-à-dire des photos de soi-même dénudé.

Salomé Bougon

Le constat de départ pour orienter nos séances d'éducation à la sexualité sur ces sujets, au-delà des retours des élèves mentionnés par Céline, est aussi lié aux [statistiques sur le nombre de lycéens qui ont déjà été confrontés à des *nudes* ou des *dickpics*](#) ou en ont déjà envoyés. Nous avons alors décidé d'organiser des [débats mouvants](#) à partir de situations sur le sexting, le harcèlement en ligne et la notion de consentement et avons partagé cette séance clé en main à nos autres collègues pour qu'ils puissent également s'en saisir. Avec des enseignants de sciences de la vie et de la terre (SVT), d'histoire-géographie et de sciences économiques et sociales (SES), nous sommes parvenus à dispenser au moins une séance d'éducation à la sexualité pour toutes les classes de seconde, ce qui n'était pas le cas auparavant. A noter que nous enseignons dans un lycée classé « politique de la ville », composé de 20 classes de seconde comportant un maximum de 24 élèves (contre 35 habituellement), ce qui facilite la conduite de ces séances.

Laurent Reynaud

Grâce à des questionnaires distribués à la fin de ces séances, nous avons pu produire des statistiques sur le *sexting* à l'échelle des 20

classes de seconde de notre établissement : [40% ont déjà reçu un nude non consenti, dont 60% de filles](#). Nous avons par ailleurs formé des collègues de l'académie de Créteil qui viennent de tout le territoire. Si leur participation à ces formations témoigne de leur engagement et intérêt pour le sujet, la façon de l'aborder diffère d'un enseignant à un autre. Quand certains prennent la voie du *sexting* ou du consentement, d'autres abordent les enjeux liés à la pornographie ou encore à l'homophobie, ce qui produit forcément un enseignement disparate. Le projet de programme d'éducation à la sexualité [publié récemment par le Conseil supérieur des programmes](#), qui amorce une reprise en main politique, met par ailleurs en lumière une ligne de crête entre le cadrage par niveau qui pourrait freiner certains collègues qui ne se sentent pas aptes à dispenser les séances et la nécessité de garantir l'équité de traitement que doit l'école publique aux élèves.

« Quand nos élèves nous affirment avoir déjà vu ces sujets sur les réseaux sociaux, je reste prudente. Il y a une différence entre le fait de savoir, d'en avoir conscience et ce que nous visons en termes d'éducation. » (Céline Cael)

Quelle place occupent les contenus en ligne dans vos séances d'éducation à la sexualité ?

Salomé Bougon

En tant qu'enseignants, nous nous y intéressons et nous en servons dans la

préparation de nos séances pour étayer notre compréhension de ces sujets. Par exemple, j'ai parlé avec mes élèves du compte Instagram [No D*ck Pic](#), qui recense des témoignages de personnes exposées à des *nudes* - des femmes pour la plupart - fait de la prévention sur ces sujets et évoque les procédures que cela peut engendrer. Nos élèves se nourrissent par ailleurs beaucoup des réseaux sociaux, de TikTok principalement, d'Instagram aussi, mais un peu moins. Si nous leur fléchons ce type de comptes, je pense qu'ils iront voir.

Céline Cael

En prenant l'exemple de nos séances sur la pornographie, nous préférons une approche autour de l'éducation au choix plutôt qu'un discours sur l'interdiction. Cela nécessite de prodiguer une éducation

aux images parce qu'elles peuvent diffuser des stéréotypes, sur la disponibilité féminine par exemple. Lors de nos premières séances, plusieurs filles nous ont indiqué savoir tout ce que nous leur avons partagé grâce au compte Instagram [period.studio](https://www.instagram.com/period.studio/). Quand nos élèves nous affirment avoir déjà vu ces sujets sur les réseaux sociaux, je reste prudente. Il y a une différence entre le fait de savoir, d'en avoir conscience et ce que nous visons en termes d'éducation (par exemple le fait de réussir à l'exprimer par écrit, de se placer dans une logique d'abstraction, de pouvoir déconstruire ces images dans tous les contextes). J'ai l'impression que cela reste assez hétérogène et pose la question de l'accès aux contenus puisque seuls certains élèves suivent déjà ces réseaux et seront demain capables de réemployer ces notions dans d'autres contextes, d'autres non. C'est à la fois une faiblesse et une force permettant d'alimenter les discussions en classe.

Quel regard portez-vous sur l'apprentissage entre pairs appliqué à l'éducation à la sexualité ?

Laurent Reynaud

En tant qu'enseignants, nous sommes conscients que nous avons une vision biaisée. Je ne sais pas du tout quels réseaux ou

quels médias mes élèves consultent. Je sens bien que certains élèves sensibilisés et documentés suivent des comptes sur les réseaux sociaux, mais je suis incapable de le quantifier. En SVT par exemple, s'il nous arrive de fournir des comptes de réseaux sociaux parmi d'autres ressources pour illustrer un cours, il faudrait leur demander directement s'ils les consultent. Il nous faut aussi être vigilants concernant notre lecture en tant que public adulte de ces comptes : nous pouvons regarder un compte Instagram et trouver le ton *jeune, cool* et penser qu'il pourrait correspondre aux attentes de nos élèves, mais ce n'est pas parce qu'un compte vise un public jeune qu'il le rencontre. C'est en tout cas un sujet de discussion intéressant avec eux.

Laurent Reynaud

Si le pair à pair peut permettre d'exprimer plus librement nos questions, il faut préciser que nous ne pouvons pas être sûrs de la fiabilité des réponses. Et c'est bien là tout le paradoxe : il faut de la proximité pour faire émerger une parole authentique des élèves mais une certaine distance est nécessaire pour nuancer ou objectiver ce qu'ils peuvent dire. Sur le sujet du sexting par exemple, nos élèves se sont exprimés assez librement pour dire qu'il ne faut surtout pas envoyer de photos. Se positionner avec distance dans ce cas précis a consisté pour nous à rappeler qu'il ne s'agit pas de ne « surtout pas » envoyer de photos, mais plutôt d'apprécier chaque situation au regard du consentement. Les discussions entre pairs doivent aussi être abondées avec des éléments fiables. Le décentrage de la réflexion me paraît tout aussi intéressant : mettre les élèves dans la peau d'un journaliste ou encore d'un économiste leur permet de formuler un avis « en tant que » et ainsi de ne pas tout aborder par le prisme individuel.

Céline Cael

L'échange entre pairs est intéressant pour partager des témoignages notamment mais le rôle de l'enseignant et plus largement de l'école est d'objectiver les choses, de permettre de discuter d'un sujet à travers un regard de chercheur, à travers des faits scientifiques, qui vont au-delà du déclaratif. Sur le sujet de l'homophobie par exemple, notre rôle pourrait être de montrer de manière objective que cette norme de l'hétérosexualité n'a pas lieu d'être, de dénaturaliser les choses grâce aux apports de chercheurs.

Pour aller plus loin :

- [Mettre à nu les nudes](#), Cahiers pédagogiques, 2024
- [Les choses sérieuses](#), Isabelle Clair, 2023, Éditions Seuil
- [Faire collectif pour apprendre](#), Laurent Reynaud, 2022. ESF.

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN FRANCE ET EN SUÈDE. ÉCHANGE AVEC ÉLISE DEVIEILHE

14 mai 2024

Elise Devieilhe, docteure en sociologie du genre, revient sur les approches de l'éducation à la sexualité en France et en Suède et s'intéresse aux initiatives en ligne qui permettent l'innovation pédagogique.



Vous avez écrit une thèse sur les représentations du genre et des sexualités dans les méthodes d'éducation à la sexualité élaborées en France et en Suède, quelles sont les principales limites du système français qui ressortent de vos travaux ?

Mes travaux remontent à quelques années et depuis lors, de nombreux progrès ont été réalisés notamment grâce au travail d'associations, comme le Planning Familial, les centres LGBTI

et des associations féministes qui interviennent régulièrement en milieu scolaire.

Il n'existe pas de limites au niveau de la loi, c'est plutôt dans la mise en application de la loi qu'on peut en identifier plusieurs, qui s'expliquent par plusieurs facteurs. Le premier est le manque de responsabilité puisque les établissements scolaires qui n'appliquent pas la loi ne sont pas sanctionnés. Il y a également un manque de moyens humains. Généralement, ce sont les professeurs de science de la vie et de la terre et les infirmières scolaires qui assurent ces séances. Il est nécessaire que davantage de personnel éducatif soit formé. Notons aussi un manque de moyens logistiques car les emplois du temps sont chargés, surtout dans l'enseignement secondaire. Pour réussir à faire les trois séances obligatoires, il faut souvent remplacer des heures de cours. Évidemment, il y a aussi un manque de moyens financiers. Les heures réalisées en interne ne sont pas assez rémunérées, de même pour les associations extérieures. Enfin, le dernier facteur est le climat de crainte dans lequel évoluent des personnels éducatifs vis-à-vis des polémiques que peut susciter l'éducation à la sexualité. Nous avons besoin de mieux assumer nos valeurs républicaines, nos aspirations à l'égalité, à la liberté, à la lutte contre le harcèlement et de les enseigner à travers ces séances d'éducation à la sexualité.

Pour finir, l'une des principales limites au système français est le manque d'implication des principaux concernés – à savoir les enfants et les jeunes - dans la construction même des séances. Il est essentiel de se concentrer sur les préoccupations des jeunes adultes et adolescents. Les impliquer directement en partant de leurs questionnements, de leurs envies et de leurs besoins permettrait d'apporter des réponses à cette méfiance de la société civile.

Quelles méthodes avez-vous pu observer en Suède qui permettraient d'enrichir l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle en France ?

En Suède, l'école est un acteur clé de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle depuis 1955, date à

laquelle cet enseignement est devenu obligatoire. Cependant, en parallèle, deux grandes associations se sont saisies de cette thématique. Il s'agit de RFSU (*Riksförbundet för Sexuell Upplysning* - association nationale suédoise pour l'éducation à la sexualité) et RFSL (*Riksförbundet för homosexuella, bisexuella, transpersoner, queeras och intersexpersoners rättigheter* - association nationale pour les droits des homosexuels, bisexuels, transgenres, queers et intersexes). Ces associations sont indépendantes de l'État, mais elles n'en demeurent pas moins très institutionnalisées. RFSU existe par exemple depuis 1933 et l'État suédois lui reconnaît une expertise en termes d'éducation.

Les personnels éducatifs suédois sont formés par l'Éducation nationale bien sûr mais aussi par RFSU et RFSL à partir de deux méthodes pédagogiques utilisées aujourd'hui pour tous les enseignements dispensés à l'école suédoise. La première méthode est la pédagogie inclusive. À partir de 2005/2006, cette pédagogie qui vise à s'assurer que l'humanité est toujours représentée à égalité, sans jugement de valeur et sans hiérarchisation s'est imposée dans la rédaction des programmes scolaires en Suède. La seconde méthode est la pédagogie critique des normes, qui implique d'appréhender les normes comme socialement construites, d'analyser comment elles sont produites et leurs impacts, notamment en termes de rapport de pouvoir. Ces deux théories sont appliquées dans les programmes scolaires de toutes les disciplines. Les formations à l'éducation à la sexualité sont devenues obligatoires en Suède pour tout le personnel enseignant en 2021. Il est également important de noter que l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle à l'école suédoise ne se cantonne pas aux séances dédiées. On en parle aussi au quotidien en classe, de manière informelle et on la retrouve sous forme de fil rouge dans tous les enseignements dispensés.

Enfin, en Suède, l'école répond à un fonctionnement démocratique. Les familles, les enfants et le personnel éducatif dialoguent constamment. Dans ce rapport horizontal, les familles ont accès aux programmes scolaires à l'avance et sont préparées à ce que leurs enfants étudient et rapportent par la suite au domicile. Cela permet l'adhésion des familles aux programmes, et de diminuer les réticences quant aux enseignements à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Pensez-vous que les différentes initiatives d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle en ligne sont un moyen d'innover en termes de

Internet est un outil de diffusion décentralisé incroyable, mais cette efficacité est à double tranchant. On peut y trouver des discours

transphobes, homophobes ou violemment misogynes. En parallèle, internet permet aussi à des groupes sociaux qui n'avaient pas accès à la parole et à l'espace public de partager des réflexions, par exemple sur la lutte contre la culture du viol, le féminisme, etc. Les réseaux sociaux ont aussi permis cette diffusion d'idées positives et de pistes de réflexion. Il y a encore beaucoup de travail à faire sur l'encadrement de ce qu'on peut ou ne peut pas dire en ligne et sur la régulation des réseaux sociaux. Il faut comprendre que ce qui se passe en ligne est « la vraie vie », avec de réels impacts. Il est donc nécessaire d'améliorer les systèmes de modération sur les réseaux face à la prolifération de ces discours haineux.

« Nous avons besoin de mieux assumer nos valeurs républicaines, nos aspirations à l'égalité, à la liberté, à la lutte contre le harcèlement et de les enseigner à travers ces séances d'éducation à la sexualité. »

Il y aurait également un intérêt à montrer les contenus publiés sur internet aux adolescents pour leur donner des repères et leur apporter un regard critique. L'objectif serait de proposer un contre-discours aux contenus masculinistes par exemple. Je suis favorable au fait que les institutions produisent des contenus, mais aussi qu'elles valorisent les contenus et les initiatives de la société civile. Le service public pourrait aussi s'engager en promouvant des contenus, à l'instar du programme

Sexy Soucis de Diane Saint-Réquier. Aujourd'hui, ce sont surtout des femmes qui créent ces contenus en ligne. Il s'agit d'un travail invisible qui précarise ces travailleuses.

Enfin, les réseaux sociaux représentent un nouveau moyen de diffusion et en ce sens, ils pourraient permettre de diffuser de nouvelles méthodologies pour l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Les pédagogies appliquées en Suède arrivent déjà en France, surtout la pédagogie inclusive puisque les créateurs de contenus produisent des contenus pour la plupart inclusifs. Il existe en ligne une constellation de contenus qui reflètent la diversité de la population.

Pour aller plus loin

- [Lire la thèse de Elise Devieille](#) sur les représentations du genre et des sexualités dans les méthodes d'éducation à la sexualité élaborées en France et en Suède.
- Vincent Patigniez, [Accompagner la construction sexuelle et de genre chez les ados](#), éditions Double Ponctuation, 2023.
- Morgan N. Lucas, [Ceci n'est pas un livre sur le genre](#), éditions Les Insolentes, Hachette Pratique, 2024.
- Nathalie Simonsson, [Le livre le plus important du monde](#), éditions Goater et La Ligue de l'Enseignement de Normandie, 2023.
- Inti Chavez Perez, [Respect. Comment embrasser, aimer et faire l'amour quand on est un garçon](#), éditions JC Lattès, 2019.

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN CLASSE/EN LIGNE. ÉCHANGE AVEC DIANE SAINT-RÉQUIER

14 mai 2024

Intervenante en éducation à la sexualité depuis plus de 14 ans et créatrice de contenus en ligne, Diane Saint-Réquier revient sur son expérience et sur les liens entre les apprentissages en ligne et en classe.



Vous êtes éducatrice, formatrice et intervenante en santé sexuelle depuis plus de 14 ans. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Depuis 2010, j'interviens auprès de jeunes et d'adultes, au sein de Solidarité Sida et en milieu scolaire lors de séances d'éducation à la sexualité avec le Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes d'Ile-de-France (Crips). J'ai par ailleurs lancé [Sexy Soucis](#) en 2014 pour contribuer à pallier le manque de contenus inclusifs, informationnels, accessibles et enrichissants sur les questions de relations et de santé sexuelle sur Internet. C'était d'abord un espace de questions-réponses sur Twitter puis un site dédié. De 2018 à 2022, j'ai travaillé avec France Télévisions pour produire plus de 200 épisodes sur des questions liées aux relations et à la santé sexuelle des jeunes. J'ai ensuite rejoint l'association AIDES et je me suis lancée en tant qu'animatrice sur les questions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, sur le numérique et également sur des questionnements à l'intersection de ces deux champs.

Comment construisez-vous vos séances d'éducation à la sexualité ?

Je conçois ces séances d'éducation à la sexualité comme des espaces de parole et de débat. Mon rôle est de créer du débat et d'aider les jeunes publics à développer leurs raisonnements et leurs opinions sur la vie affective, relationnelle et sexuelle. Certes je peux apporter des informations et des ressources pour corriger les idées reçues, informer sur le cadre légal et sur certains moyens de contraception mais nous ne sommes pas dans une logique descendante. Je forme également des professionnels à cette pédagogie et cette posture d'écoute et de débat.

La programmation d'une intervention est co-construite avec l'établissement, en particulier les infirmiers scolaires, les conseillers principaux d'éducation et le proviseur. Nous discutons notamment des thématiques à traiter afin de viser un problème au sein de la structure ou pour éviter une redondance si des interventions ont déjà eu lieu dans l'établissement. L'idée est d'être au plus proche des préoccupations des jeunes publics, d'autant plus que les séances de

deux heures ne nous permettent pas de couvrir tout le programme. Mon rôle est de faire émerger des associations d'idées sur la base de certaines thématiques, pour ouvrir sur un débat.

A quelles difficultés sont confrontés les établissements scolaires pour assurer l'éducation à la sexualité ?

Les établissements font face à différents freins : les programmes scolaires, les parents d'élèves, et le budget. Lorsque la

volonté politique assure un financement de l'éducation à la sexualité, la mobilisation suit. Dans certains établissements, les élèves ont trois ou quatre interventions, des conférences-débats avec des sociologues/sexologues, des ciné-débats, des pièces de théâtre, une animation de prévention. La transparence aide à l'acceptabilité de la cause, comme au Canada ou en Australie, où le cursus est détaillé précisément sur un site public (par contenus qu'on peut utiliser, par objectifs d'acquisition de connaissances par âge, etc). Il s'agit de donner les clés aux jeunes publics pour leur vie adulte, mais aussi pour leur vie de jeunes : comprendre les limites, les dangers, leurs émotions et pouvoir les exprimer. Le contenu peut être adapté à chaque âge, mais même un débat sur le porno en primaire peut faire sens, en prévenant du choc des images. Le domaine de la prévention est mal compris ; certains la considèrent illégitime tant que les jeunes publics ne sont pas sexuellement actifs.

« On se focalise souvent sur l'exposition des mineurs à la pornographie alors que ce sujet est intimement lié à la représentation des corps et aux stéréotypes de genre à la télévision, dans les films d'action et dans les médias traditionnels. »

De nombreuses initiatives existent en ligne pour informer et faire de la prévention autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle. Quel regard portez-vous sur ces contenus ? Pourrait-on envisager un soutien et un financement de ces contenus à visée pédagogique et enrichissante ?

Sur internet, on peut trouver à la fois des contenus généralistes, des contenus plutôt destinés à des publics adultes et assez peu de contenus qui s'adressent aux jeunes garçons aujourd'hui. Il serait intéressant de soutenir et

financer la création de contenus en ligne qui s'adressent à tous les publics, d'autant plus que les créateurs de contenu assurent ce travail essentiel de manière bénévole. Soutenir et financer ces contenus inciterait peut-être à la création de contenus faits par des hommes et pour des hommes sur la vie affective, relationnelle et sexuelle. Cela permettrait également de visibiliser les points de vue et les expériences de personnes appartenant à des minorités sexuelles ou ethniques et ainsi de leur donner la parole dans l'espace public.

L'éducation par les pairs est également une piste de réflexion intéressante. Des institutions mènent déjà des projets de co-construction et d'éducation par les pairs. Philippe Martin est par exemple à l'initiative du projet de recherche [Sexpairs](#), prenant la forme d'une communauté en ligne pour les 15-24 ans pour se soutenir, échanger, trouver des informations sur la sexualité, les relations, l'amour, et tout ce qui est en lien avec la santé sexuelle. Le centre Hubertine-Auclert a réalisé [un film](#) avec des collégiens du collège Pierre Brossolette à Bondy sur la prévention des violences sexistes et sexuelles et l'éducation à la santé sexuelle. [Le Crips Ile-de-France propose également aux jeunes publics de réaliser des montages vidéo pour parler de leur expérience et de leur parcours.](#)

En quoi l'éducation aux médias et à l'information peut être une piste pour enrichir l'éducation à la sexualité ?

De nombreux ponts sont à créer entre l'éducation aux médias et à l'information et

l'éducation à la sexualité. Il m'arrive de mobiliser des vidéos et des contenus issus des réseaux sociaux pour faire réagir les jeunes pendant

les séances d'éducation à la sexualité. Le Crips Ile-de-France utilise notamment un outil qui reprend des captures d'écran issues de forums de jeunes sur la sexualité. Cette pédagogie permet d'amener les jeunes à formuler des pistes de réflexion et des réponses, elle s'inscrit dans le sillage de l'apprentissage par les pairs. L'actualité sur les réseaux sociaux infuse également les séances d'éducation à la sexualité : les affaires médiatiques autour des violences sexistes et sexuelles comme le procès Johnny Depp v. Amber Heard génèrent beaucoup de discours sur Internet et émergent souvent au cours de mes interventions.

Plusieurs pistes peuvent être envisagées pour éduquer aux médias et à l'information tout en évoquant les sujets de santé sexuelle : visionner des vidéos évoquant des points de vue divergents sur la sexualité, éduquer aux fausses informations et légendes urbaines sur la sexualité et la contraception, apprendre l'esprit critique et la confiance, etc. Il serait également intéressant de travailler sur la pornographie et plus largement sur les représentations médiatiques des corps, de la sexualité et les normes et stéréotypes associés. On se focalise souvent sur l'exposition des mineurs à la pornographie alors que ce sujet est intimement lié à la représentation des corps et aux stéréotypes de genre à la télévision, dans les films d'action et dans les médias traditionnels. Ces médias contribuent également à la diffusion de contenus préjudiciables qui véhiculent des représentations stéréotypées et inégalitaires de la société.

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ À TRAVERS LES ÂGES. ÉCHANGE AVEC DEUX SOCIOLOGUES

11 juin 2024

Sociologues de formation, Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux se sont intéressés aux pratiques des jeunes en ligne en matière d'information et d'exploration de sa sexualité, qui n'est pas qu'une question d'âge.



Quelle place occupe le numérique dans l'exploration de la sexualité ?

Arthur Vuattoux

L'exploration de la sexualité peut se faire à

des âges très différents de la vie. Il faut faire attention à ne pas essentialiser les âges de la vie au sein de l'adolescence ou de l'âge adulte. Les trajectoires d'entrée dans la sexualité diffèrent, même si certaines choses reviennent d'un récit à l'autre dans notre enquête, notamment sur ce qu'il se passe dans les années collège et lycée. Nous avons montré que la période d'exploration au collège passe par plusieurs phases. La première phase est souvent anonyme, c'est-à-dire que les usages sexuels des jeunes sur internet sont pour beaucoup constitués d'usages purement privés, comme le fait de regarder seul de la pornographie. Sur recommandation d'un intervenant à l'école ou de manière spontanée, les élèves vont éventuellement consulter des sites d'éducation à la sexualité, même si cela reste rare. Ils trouvent sinon de l'information sur la sexualité en navigant seuls sur internet et sur les réseaux sociaux. Ils se retrouvent confrontés à des contenus très différents, des comptes féministes aux comptes masculinistes. Ces différentes phases sont constitutives d'une phase plus globale de préparation avant les premiers rapports sexuels, indépendamment de l'âge. J'ajoute qu'il faudrait différencier ces phases en fonction de l'orientation sexuelle puisque cela ne se passe pas de la même manière pour des personnes hétérosexuelles que pour des personnes homosexuelles ou encore des personnes en questionnement de leur identité de genre et de leur préférence sexuelle.

Yaëlle Amsellem-Mainguy

Pour les personnes issues des minorités sexuelles ou de genre, le numérique intervient de manière différente et indépendamment de l'âge. Pour celles et ceux qui ne sont pas dans la norme majoritaire, à savoir l'hétérosexualité au sein d'une société largement hétéronormative, le numérique apporte des réponses sur le rapport à la norme ou encore sur les représentations sociales, en particulier pendant la jeunesse qui est le temps de construction de l'identité. La faiblesse du maillage associatif dans certains territoires ou encore les distances à parcourir pour se rendre dans certains espaces dédiés aux

questions de sexualités peuvent également être problématiques. Le numérique apparaît alors comme un espace accessible en permanence, en temps réel, selon les besoins. Il n'y a pas besoin de fixer des rendez-vous qui impliquent des coûts économiques ou organisationnels parfois dissuasifs. Encore une fois, tout cela est décorrélé de la question de l'âge.

Enfin, il est nécessaire de comprendre que la sexualité fait partie intégrante de la vie des individus, au même titre que la question de loisirs et des préoccupations des individus. Il est important de ne pas faire de la sexualité un monde à part.

**Quels types de ressources
les jeunes issus de votre
enquête plébiscitent-ils ?**

Yaëlle Amsellem-Mainguy

Nous souhaitons éviter au maximum d'opposer les différentes sources d'information sur la sexualité et ainsi éviter les présupposés selon lesquels il y aurait d'un côté des ressources sérieuses et légitimes et de l'autre des ressources en ligne superficielles et illégitimes. Nous avons cherché à entendre les jeunes sur l'ensemble des ressources qu'ils et elles consultent, en fonction de leur milieu social, de leur socialisation, de leur rapport à l'école, du métier de leurs parents, etc. L'idée n'était donc pas d'établir de hiérarchie mais bien de dresser un état des lieux. Quand nous leur posons la question du lien entre la sexualité et les sources d'information sur la sexualité, le numérique était souvent cité, qu'il s'agisse des médias et réseaux sociaux, de la pornographie, des films ou encore des séries, tout autant que les échanges avec leurs partenaires, leurs amis ou encore des professionnels (enseignants, médecins, etc.). On observe ainsi qu'il n'y a pas de concurrence entre les savoirs et les informations recherchées, mais plutôt des formes de complémentarités.

Arthur Vuattoux

De même, nous avons veillé à ne pas fragmenter l'expérience numérique des jeunes. Dans les entretiens que nous avons menés, les jeunes nous disaient qu'ils s'informaient sur des forums tout autant qu'ils regardaient de la pornographie parce que ça leur apportait

quelque chose en termes de pratiques dont ils peuvent entendre parler. Bien entendu, la pornographie n'est pas une information. Elle peut néanmoins être perçue par les jeunes comme une source d'information, pas au sens d'une information construite, validée, mais comme ce qu'on recherche comme information à un moment donné de son adolescence.

Quel regard portez-vous sur les séances d'éducation à la sexualité et la place qu'y occupent le numérique et l'éducation aux médias et à l'information ?

Yaëlle Amsellem-Mainguy

Dans nos entretiens, les jeunes estiment que l'école est légitime pour s'emparer de l'éducation à la sexualité.

Plus que la question du lieu,

il s'agit de la diversité des manières de faire qui est en question. L'école s'empare difficilement de la question numérique, notamment parce que les établissements scolaires ne sont pas forcément équipés. Cet inégal accès de l'institution scolaire et des enseignants aux outils numériques dans les classes produit un usage limité de partage de ressources. Les jeunes ne peuvent pas forcément montrer ce qu'ils ont vu si facilement puisque les enseignants n'ont pas toujours accès aux sites concernés, les pare-feux empêchant par ailleurs d'accéder à des sites qui contiennent le mot « sexe », et on le comprend.

« Pour celles et ceux qui ne sont pas dans la norme majoritaire, à savoir l'hétérosexualité au sein d'une société largement hétéronormative, le numérique apporte des réponses sur le rapport à la norme ou encore sur les représentations sociales. »

Arthur Vuattoux

Il ne faut pas réduire la question de l'éducation à la sexualité à un enjeu de maîtrise des médias et réseaux sociaux. De même qu'il ne faut par ailleurs pas enfermer le problème de l'éducation aux médias et à l'information comme un problème de jeunes spécifiquement. Notre rapport à l'information se construit au sein de notre famille à travers l'éducation par les parents notamment. Il existe donc un véritable enjeu de l'éducation aux médias des adultes et jeunes adultes aussi, qui

ne s'informent plus tous avec les médias traditionnels. [L'étude de l'Arcom sur la fréquentation des sites adultes](#) est intéressante en ce sens. Si elle montre que la consommation de pornographie chez les jeunes a explosé, elle montre aussi que les hommes de 35 à 49 ans sont les plus grands utilisateurs. C'est un angle mort des politiques publiques alors même que ce sont les parents qui vont transmettre directement ou indirectement un rapport à l'éducation à la sexualité et plus largement à l'éducation aux médias et à l'information en général en transmettant certaines pratiques informationnelles.

Dans le cadre de notre enquête nous nous sommes appuyés sur des structures d'accueil des jeunes publics. Ces structures sont de bons exemples d'espaces où l'éducation à la sexualité et à l'éducation aux médias et à l'information sont dispensés de manière indirecte. Dans les Points Information Jeunesse par exemple, où les jeunes publics viennent pour des ateliers CV, les structures vont en profiter pour faire de l'EMI ou des interventions sur l'éducation à la sexualité. C'est un vrai enjeu pour pouvoir toucher des publics qui n'auraient sinon pas suivi de cours d'éducation à la sexualité, d'intégrer cet enseignement dans d'autres espaces.

**Quel regard portez-vous sur
l'éducation par les pairs en matière
d'éducation à la sexualité ?**

Yaëlle Amsellem-Mainguy

L'éducation par les pairs recouvre beaucoup de choses. Elle peut s'établir

entre personnes du même âge, du même sexe, entre personnes qui partagent les mêmes pratiques, les mêmes orientations sexuelles ou la même identité de genre. La question de l'âge en matière d'éducation par les pairs n'est donc pas toujours pertinente. C'est surtout à la place des pairs et à la définition de la proximité dans l'éducation par les pairs qu'il faut faire attention. L'éducation par les pairs est une piste intéressante. Nous ne pouvons pas faire reposer toute l'action publique sur les pratiques entre pairs, au risque d'un désengagement financier et politique sur les questions de santé. Sur les sujets d'orientation scolaire ou professionnelle, s'il est possible de s'entraider entre personnes du même âge, il y a besoin d'espaces de discussion, de contradiction, de ressources, de production de contenus, qui ne

peuvent pas forcément exister si simplement que ça. Et cela fait par ailleurs porter une responsabilité énorme sur les pairs détenteurs d'une information.

Arthur Vuattoux

Nous recommandons de penser au-delà de la proximité d'âge et de penser en termes de proximité d'expérience. Si on prend l'exemple des minorités sexuelles, les pairs du même âge peuvent être malveillants à l'échelle d'un établissement scolaire, donc on va chercher des pairs plus âgés parce qu'ils ont connu les mêmes étapes et les mêmes enjeux autour de leur socialisation à la sexualité.

Nous avons notamment été étonnés de la place qu'occupaient des canaux comme Discord. Ces espaces sont perçus comme à la frontière du privé et du public, en tout cas plus que ce que l'on peut trouver sur des réseaux sociaux plus classiques. Il y a derrière ces espaces l'idée qu'on entre dans des communautés par cooptations, qu'on adhère à telle charte de principe, de tolérance, et donc qu'on se retrouve dans des espaces un peu plus sécurisés qu'ailleurs. Ces espaces qui sont plus issus de la culture du jeu vidéo apparaissent comme des espaces qui renouvellent les codes.

Yaëlle Amsellem-Mainguy est chargée de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), associée au Centre de la recherche sur les liens sociaux (CERLIS). Elle est rédactrice en chef de la [revue Agora débats/jeunesses](#) (Presses de sciences po / accessible sur Cairn). Arthur Vuattoux est maître de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord, membre de l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS, USPN, EHESS, CNRS UMR 8156, Inserm U997). Ensemble, ils publient en 2020 un ouvrage intitulé [Les jeunes, la sexualité et internet](#), qui vise à mieux comprendre l'usage des jeunes d'internet en matière de sexualité. Cette enquête a duré un an, de septembre 2017 à août 2018, et repose à la fois sur un questionnaire (auquel 1 427 jeunes âgés de 18 à 30 ans ont répondu) et sur une phase d'entretiens (35 entretiens individuels et 5 entretiens collectifs conduits auprès de 66 jeunes âgés de 18 à 25 ans).

DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ. ÉCHANGE AVEC LA DGESCO

11 juin 2024

Retour sur le fonctionnement de l'éducation à la sexualité et sa dimension numérique avec Claire Bey et Judith Klein, respectivement cheffes des bureaux « santé et action sociale » et « égalité filles-garçons, lutte contre les discriminations, engagement et citoyenneté » à la DGESCO.



Quelles perspectives portez-vous sur l'éducation à la sexualité telle que conçue aujourd'hui dans l'Education nationale ?

Claire Bey

L'éducation à la sexualité est inscrite dans le [code de l'éducation](#) : « Une information et une éducation à la sexualité

sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. » Ce n'est pas une discipline scolaire en tant que telle et elle a vocation à être portée par l'ensemble de la communauté éducative. Au même titre que les autres éducations transversales, elle ne bénéficie pas d'horaires fléchés a priori mais doit faire l'objet d'une programmation en équipe.

Pour plusieurs raisons liées notamment à la nécessité d'organiser cet enseignement (souvent en co-intervention), de trouver les créneaux et les intervenants, mais aussi au besoin de formation, l'effectivité de l'éducation à la sexualité n'est pas complètement atteinte. Sous l'impulsion de l'ancien ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye, [le Conseil supérieur des programmes a été chargé d'élaborer un projet de programme](#), avec pour objectif de préciser de manière annuelle pour chaque niveau d'enseignement les attendus en termes d'éducation à la sexualité, de renforcer le développement des compétences psychosociales pour améliorer les relations à soi et aux autres, et d'établir le lien avec les autres disciplines. De nouvelles ressources accompagneront la mise en œuvre de ce programme. Nous travaillons par ailleurs à la réorganisation du portail dédié à l'éducation à la sexualité sur Eduscol avec des entrées opérationnelles par geste métier (« je mets en œuvre des séances », « je pilote un projet au niveau d'un établissement » / « au niveau académique », etc.)

Comment les intervenants en éducation à la sexualité sont-ils formés ?

Claire Bey

Concernant l'Éducation nationale, nous travaillons à la réalisation d'un parcours

d'autoformation pour clarifier les objectifs, les enjeux et la réalité de ce que doit constituer l'éducation à la sexualité à l'école (premier et second degrés). Depuis 2021, nous avons organisé de nombreux séminaires nationaux pour faire monter en compétences nos équipes

académiques qui pilotent la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans les établissements de l'éducation nationale partout en France. Ces moments d'échange nous permettent aussi de bénéficier de leurs retours de terrain. En parallèle de formations individuelles, les académies proposent par ailleurs des formations d'initiatives locales lors desquelles un formateur se rend dans un établissement pour travailler avec le personnel pédagogique et éducatif dans la mise en place de programmes d'éducation à la sexualité à l'échelle de l'établissement.

Les partenaires qui travaillent avec l'Éducation nationale constituent des points d'appui importants et réunissent des expertises pointues sur ces sujets. La coanimation de séances personnel éducatif / partenaires peut ainsi s'avérer bénéfique pour les élèves sur certains sujets. Néanmoins, si nous renforçons le travail avec les partenaires, l'éducation à la sexualité doit être portée en premier lieu par le personnel de l'Éducation nationale. Par ailleurs, nous n'avons pas vocation à former ces intervenants extérieurs. Nous disposons en revanche d'un suivi des associations qui bénéficient d'un agrément pour intervenir dans les établissements scolaires, comme par exemple le Planning familial. Nous organisons des rencontres régulières tout au long de l'année avec ces acteurs de la société civile et des temps de bilan annuel sur ce qu'elles mettent en place en termes d'éducation à la sexualité. Ces temps permettent aux associations de nous montrer comment elles forment leurs intervenants pour que nous puissions nous prononcer sur le renouvellement de leur agrément. Nous bénéficions aussi du retour de nos équipes académiques sur la manière dont se passent les séances coanimées. Enfin, nous restons très vigilants au fait que seules des associations agréées puissent intervenir et ce travail partenarial se déroule bien.

Quel regard portez-vous sur les contenus en ligne d'éducation à la sexualité ?

Judith Klein

L'exposition des élèves à des contenus d'éducation à la sexualité sur internet est une

réalité quotidienne. Leur légitimité pour les élèves questionne la pratique pédagogique et met en lumière une nécessaire évolution des

pratiques pédagogiques à l'heure où tant d'informations sont disponibles en ligne. Qui sont les prescripteurs en matière d'éducation à la sexualité sur les réseaux sociaux et leurs propos sont-ils cohérents avec ce que l'institution scolaire entend transmettre dans le cadre de l'éducation à la sexualité ? Comment s'appuyer le cas échéant sur ces contenus pour conduire un travail en milieu scolaire ? Il y a un vrai enjeu d'éducation aux médias et à l'information concernant l'éducation à la sexualité, pour savoir analyser un contenu médiatique, prendre la distance nécessaire le cas échéant avec des discours et des images qui vont à l'encontre du principe d'égalité et de l'exigence de respect des droits de chacune et chacun. Un enjeu, pour l'institution scolaire, serait de produire des ressources d'accompagnement à la mise en œuvre de séances d'éducation à la sexualité articulées avec l'EMI, en travaillant par exemple avec les cellules académiques EMI et les coordonnateurs du Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (CLEMI).

« L'exposition des élèves à des contenus d'éducation à la sexualité sur internet est une réalité quotidienne. Leur légitimité pour les élèves questionne la pratique pédagogique et met en lumière une nécessaire évolution des pratiques pédagogiques à l'heure où tant d'informations sont disponibles en ligne. »

Sur les questions LGBT par exemple, on observe un décalage entre les savoirs et la familiarité des élèves avec des notions - souvent acquis à partir de contenus en ligne - et la difficulté à répondre à leurs attentes quand les personnels n'ont pas le même niveau d'information ou la même aisance avec ces sujets. L'enjeu pour nous est de rassurer les personnels sur leur légitimité à intervenir et sur l'importance que les réseaux sociaux ne constituent pas la seule référence des élèves. Sur ces questions en particulier, une actualisation régulière des savoirs par la formation est cruciale.

La parole de figures identifiées, parfois de jeunes adultes s'exprimant sur les réseaux sociaux, peut s'avérer rassurante pour des jeunes qui se posent des questions sur leur identité, sur leur orientation sexuelle et qui ne trouvent pas dans leur groupe de pairs les soutiens et dans leur

établissement scolaire l'espace de sécurité qu'il devrait être. A l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, il y a quelques années, nous avons par exemple construit des contenus de communication sur les questions LGBT qui mettaient en scène des *youtubers* et *youtubeuses* majeures et déjà identifiés sur les réseaux sociaux pour parler de leur expérience gay, lesbienne, bi-sexuelle, trans (exemple). Ces contenus de communication ont été beaucoup utilisés pour sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative sur ce qu'est, aujourd'hui, l'expérience des élèves LGBT.

Claire Bey

Sur le portail Eduscol dédié à l'éducation à la sexualité, nous proposons des liens vers différentes ressources en ligne comme celles portées par Santé Publique France à travers le site *onsexprime.fr* ou encore les contenus de *Sexo Tuto* proposé par France Télévisions sur *Lumni*. De manière générale, nous sommes beaucoup sollicités par des producteurs de contenus : il est bien entendu primordial qu'il n'y ait pas d'intentions commerciales derrière. Nous les analysons pour déterminer s'ils peuvent être valorisés sur Eduscol et éventuellement dans nos parcours de formation et nous restons en alerte sur les contenus qui circulent, certains sont adaptés, d'autres non, et c'est justement là que l'éducation aux médias et à l'information est importante. Nous travaillons d'ailleurs avec le CLEMI sur ce sujet. Nous prenons appui sur ce que les jeunes voient réellement en ligne et cherchons à leur donner des clés pour se prémunir des dangers, qui existent aussi dans le monde physique. C'est aussi pour cela que le développement des compétences psychosociales, parmi lesquelles l'esprit critique, l'empathie ou le fait de pouvoir communiquer de manière efficace, nous semble primordial pour leur permettre de prendre conscience que des publications en ligne ont des impacts hors ligne.

ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE. ÉCHANGE AVEC LA DGCS

11 juin 2024

Mieux comprendre le fonctionnement des Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle et l'accompagnement en ligne sur ces sujets, c'est tout l'objet de l'entretien mené avec Frédérique Ast et Emmanuelle Galy de la Direction générale de la cohésion sociale.



À quoi correspondent les Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) ? Comment sont-ils organisés ?

Les EVARS sont des lieux non médicalisés et en grande partie gratuits, d'accueil, d'information, d'écoute, de sensibilisation et de prévention. Ces lieux, initialement nommés « établissements d'information, de consultation ou de conseil familial » (EICCF), ont été créés par la loi Neuwirth légalisant la contraception (1967) et mis en place au début des années 70 (décret n° 72-318 du 24 avril 1972). A côté des centres d'éducation familiale (désormais appelés centres de santé sexuelle), les EICCF sont conçus comme des établissements non-médicalisés permettant d'échanger sur l'ensemble des sujets touchant à la vie affective et sexuelle.

Aujourd'hui, le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) de la DGCS pilote au niveau national le [réseau de 150 structures d'EVARS](#) réparties sur l'ensemble du territoire français, métropolitain et ultramarin avec l'appui des directions régionales dédiées aux droits des femmes, elles-mêmes en lien avec les déléguées et délégués départementaux qui suivent les structures de leur département.

Depuis 2022 et sous notre pilotage, le Planning familial assure la coordination des EVARS à des fins de mutualisation et de visibilité, notamment sur les réseaux sociaux. D'autres associations portent également des EVARS, les plus importantes étant la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles, la Fédération nationale des couples et familles, la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs, l'Association française des centres de conseil conjugal ou encore l'Union nationale des associations familiales.

Quelles sont les missions des Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) ?

En 2018, une réforme importante des EICCF est menée. Ainsi, les EICCF sont notamment désignées comme des Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle à des fins de lisibilité et leurs missions sont rendues obligatoires :

- Informer la population sur les droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle, ce qui recouvre :
 - L'information sur les droits tenant notamment à la contraception, l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et à la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) ;
 - La conduite d'entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse (non médicaux) et l'accompagnement des femmes envisageant de recourir ou ayant recouru à une IVG ;
 - La proposition d'une éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, ou l'éducation à la sexualité, en intervenant dans des établissements scolaires et universitaires mais aussi dans certains cas au sein de centres d'hébergement et de réinsertion sociale ou encore dans des EHPAD. En effet, les personnes qui travaillent au sein des EVARS traitent de ces sujets quotidiennement et y sont largement formées, elles savent écouter, accueillir et accompagner une parole sur des sujets tels que les violences sexistes et sexuelles ;
- Accompagner les bénéficiaires dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle, en cas de crise conjugale ou familiale, ou pour un accompagnement autour du désir ou non d'avoir un enfant, ou du souhait d'adoption ou encore pour un accompagnement en cas de dérives sectaires ou radicales ou d'emprise mentale ;

« Les EVARS sont des lieux non médicalisés et en grande partie gratuits, d'accueil, d'information, d'écoute, de sensibilisation et de prévention. »

Quel est l'impact de ces structures et plus largement des actions de la DGCS en matière d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle ?

En 2023, nous avons élaboré une synthèse des remontées d'indicateurs des EVARS concernant l'année 2022 :

- **Accueil** : Parmi les plus de 160 000 personnes reçues dans les murs ou par téléphone, 83 % sont des femmes et 61 % ont moins de 26 ans (24 % moins de 18 ans et 37 % entre 18 et 25 ans).
- **Interventions** : Les personnes qui travaillent au sein de ces structures ont aussi réalisé près de 14 000 interventions dans des établissements scolaires et d'enseignement supérieur. Cela représente près de 175 000 élèves et étudiants (dont environ 160 000 dont le niveau a été précisé : 92 000 collégiens, 60 000 lycéens ou encore 8 000 étudiants).
- Par ailleurs, plus de 7 000 interventions ont été effectuées dans d'autres structures : en établissements recevant des personnes en situation de handicap (1 717) ; des personnes âgées (51) ; ou dans d'autres structures, par exemple en centres d'hébergement et de réinsertion sociale, au sein de missions locales ou encore dans des établissements pénitentiaires (5 546).

Nous avons par ailleurs lancé une expérimentation dans certains territoires pour sensibiliser les publics scolaires sur la santé menstruelle et sexuelle et notamment en matière de précarité menstruelle se situant aux confins de deux tabous : la pauvreté et les menstruations. La première expérimentation a eu lieu dans les collèges et lycées de Lille, il s'agissait de distribuer gratuitement des protections périodiques et d'accompagner ces distributions de séances d'éducation à la sexualité. Cette expérimentation a été par la suite étendue dans d'autres départements comme la Seine-Saint-Denis, les Ardennes, les Alpes-Maritimes, les Landes, la Réunion ou encore à Mayotte. Les départements de l'Allier, de l'Ain, de l'Aveyron et d'Indre-et-Loire vont également mettre en place ce dispositif. Lors de l'année scolaire 2022-2023, les expérimentations ont permis de toucher 338

établissements scolaires, principalement des collèges, plus de 30 000 élèves, filles et garçons. 194 distributeurs de protections périodiques ont été installés, plus de 430 000 protections périodiques jetables et près de 4 000 protections périodiques lavables (coupes, serviettes lavables et culottes menstruelles) ont été distribuées.

Comment les structures qui font de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle s'approprient-elles l'espace numérique ?

La DGCS finance le numéro vert national, unique, anonyme et gratuit du Planning familial intitulé Sexualités, Contraception, IVG (0800 08 11 11). Depuis 2023, un tchat gratuit est disponible [sur le site correspondant](#) qui indique la

possibilité d'entrer « *en contact instantané avec une personne compétente [des conseillères conjugales et familiales] qui pourra répondre à vos questionnements, vous informer et vous orienter.* » Nous finançons aussi le tchat [Comment on s'aime](#) porté par l'association [En avant toutes](#) sur les sujets de violences, d'identité et de genre ou encore de sexualité.

De nombreux sites existent sur le sujet de l'éducation à la sexualité. Notre réseau régional et départemental nous a fait remonter trois exemples :

1. Porté par le Planning familial Bouches-du-Rhône et également présent sur [Facebook](#) et [Instagram](#), le site d'accompagnement [Parlons sexualité](#) est dédié aux 15-25 ans. Il a été construit en collaboration avec 19 acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les articles hébergés émanent à la fois de questions ayant été posées par des élèves lors d'interventions en établissements scolaires et d'autres reçues par mail. Une carte interactive référence par ailleurs les professionnels de la région.
2. Porté par le Planning familial Nouvelle-Aquitaine, co-financé par la Région, l'agence régionale de santé (ARS) et la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DRDFE), le site [Ton plan à toi](#) diffuse de l'information sur les droits sexuels à destination de personnes

âgées de 15 à 30 ans, relayée sur [Facebook](#) et [Instagram](#). Un référencement des professionnels de la région sont également disponibles.

3. Soutenue par notre directrice régionale à Mayotte, l'application [Chababi Jouwa](#) a été créée en 2021 pour briser le tabou des sexualités sur l'île. L'objectif de cette application est en premier lieu de rompre avec le tabou qui existe autour des questions de sexualité sur le territoire de Mayotte. Elle fournit de l'information sur les lieux d'accompagnement et les moyens de contraception. Une fois l'application téléchargée, il est possible d'accéder aux contenus hors connexion, ce qui permet aux personnes précaires d'y accéder même en l'absence de forfait internet ou wifi, sachant qu'à Mayotte, 77 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les contenus proviennent sinon de la rubrique [Questions d'ados](#) de Santé Publique France. En 2022-2023, un QR code présent dans les agendas scolaires financés par l'ARS et sur les préservatifs distribués par la Croix-Rouge permettait d'accéder directement à l'application.

Frédérique Ast et Emmanuelle Galy travaillent au sein du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) rattaché à la Direction générale de la cohésion sociale. Son ministère de tutelle est le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Elles y sont respectivement adjointe à la cheffe du bureau chargé de l'égalité femmes hommes dans la vie personnelle et sociale et chargée de mission santé des femmes et éducation à la vie affective et sexuelle.

SYNTHÈSES DES AUDITIONS COLLECTIVES

Pour nourrir le débat et confronter les points de vue afin d'identifier des leviers d'action, le Conseil a organisé un cycle d'échanges collectifs ouverts à toutes et tous autour de trois thématiques clés.

- | | |
|---|------------|
| 1. En quoi l'éducation à la sexualité peut-elle favoriser un apaisement de la vie en ligne ? | 107 |
| 2. Education à la sexualité et éducation aux médias et à l'information : quels liens ? | 113 |
| 3. Eveiller à la sexualité sur les réseaux sociaux ? | 118 |

EN QUOI L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ PEUT-ELLE FAVORISER UN APAISEMENT DE LA VIE EN LIGNE ?

8 mars 2024

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes et dans le cadre de son partenariat avec le certificat égalité hommes-femmes de Sciences Po, le Conseil national du numérique a organisé un premier échange collectif visant à explorer les possibilités en termes d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle offertes par les contenus éducatifs en ligne. Enseignants, associations, créateurs de contenus... comment chacun peut-il se mobiliser pour permettre cet apprentissage nécessaire au respect d'autrui, en ligne comme hors ligne ? En quoi les contenus et communautés en ligne y participent-elles ? Avec quelles limites ?

Cet échange a réuni :

- Lisa Gauvin-Drillaud, cofondatrice et porte-parole de l'association de lutte contre les cyberviolences sexistes et sexuelles [#StopFisha](#) ;
- Salomé Bougon, enseignante en histoire-géographie et en enseignement moral et civique en lycée ;
- Albane Gaillot, chargée de plaidoyer à la [confédération nationale du Planning Familial](#).

Véronique Riotton, présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale

La discussion a été introduite par Véronique Riotton, présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité

des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale.

« Les événements de réflexion comme celui-ci contribuent à construire une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette culture doit commencer dès le plus jeune âge et passe bien sûr par l'éducation à la sexualité. J'aimerais revenir sur quelques chiffres : 45% des jeunes de 16 à 25 ans passent en moyenne 3h à 5h sur les réseaux sociaux chaque jour. Si on veut qu'ils soient concernés par l'éducation à la sexualité, les outils numériques sont ainsi indispensables. Les cyberviolences sont très présentes en ligne : harcèlement, sextorsion, sexisme en ligne. Les récents raids de cyberharcèlement contre les créatrices de contenu Chloé Gervais et Léna Situations en témoignent. 73% des femmes ont déjà été victimes de violences sexistes et sexuelles en ligne, un réel mouvement organisé par des mouvements masculinistes. Nous partageons tous le même objectif : la sécurité des femmes en ligne et hors ligne. Internet et les réseaux sociaux ont un rôle à jouer dans cette lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Je salue le travail des créatrices de contenus et associations féministes comme En Avant Toutes qui font un travail formidable pour diffuser des messages d'éducation à l'égalité femmes-hommes. Je pense particulièrement à la notion de consentement, sur laquelle je travaille beaucoup à l'Assemblée nationale et qui doit être au centre de l'éducation à la sexualité et la vie affective. »

L'éducation à la sexualité permet-elle de lutter contre la haine ?

Pour les participantes à cet échange, l'éducation à la sexualité est essentielle pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en ligne. Un constat

partagé par Albane Gaillot, chargée de plaidoyer au Planning Familial : *« l'éducation à la sexualité est un moyen de former des citoyens et citoyennes éclairés capables de faire des choix en autonomie ».*

Lisa Gauvin-Drillaud, cofondatrice de l'association #StopFisha, estime que l'éducation à la sexualité doit porter *« un contre-discours de lutte*

contre les violences sexistes et sexuelles en ligne. Il faut avoir conscience que les contenus toxiques en ligne vont être consommés, que les jeunes vont être victimes, témoins ou auteurs de violences en ligne et il est important d'avoir une éducation à la sexualité qui soit un contre-pouvoir, qui permette de discuter, d'accompagner les jeunes dans leurs pratiques numériques. »

Les enseignants ont par ailleurs un rôle à jouer dans la lutte contre la haine en ligne. Salomé Bougon, enseignante en histoire-géographie et éducation morale et civique au lycée Jacques Feyder d'Épinay sur Seine, insiste sur la logique d'accompagnement qui doit guider les professeurs en termes d'éducation à la sexualité. Avec un groupe d'enseignants volontaires de son lycée, Salomé Bougon a animé dans des classes de Secondes des séances d'éducation à la sexualité portant sur le sexting et les pratiques numériques des jeunes. Elle insiste sur l'importance d'apporter un cadre légal et éthique aux élèves pour les guider dans leurs vies en ligne. *« La lutte contre la haine en ligne est un sujet préoccupant. La majorité des élèves ont un portable et il est essentiel de rappeler le cadre légal de leurs échanges et de leur inculquer un esprit critique de lecture dans le cadre de la lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie... Il est important que les outils numériques soient à la fois des ressources et aussi des clefs de lecture de la société et de l'environnement dans lequel [les élèves] évoluent. »* Pour l'enseignante, la lutte contre la haine en ligne est indissociable de la lutte contre les stéréotypes dans la société et doit donc faire l'objet de discussions en classe.

Pour Albane Gaillot, les séances d'éducation à la sexualité doivent répondre aux questionnements et besoins formulés par les publics de jeunes adultes et adolescents, et non pas *« imposer un dogme ou une*

Les jeunes générations sont confrontées à de nombreux contenus toxiques en ligne. Comment développer leur esprit critique face aux contenus sexistes en ligne ?

idéologie ». Les outils numériques sont importants à considérer *« à la fois au prisme des contenus portés »* et comme un *« outil d'animation des séances d'éducation à la sexualité »*.

Salomé Bougon estime qu'il est nécessaire de prendre en compte les

pratiques et les outils numériques des jeunes générations dans l'éducation à la sexualité. Blâmer les jeunes sur leurs usages des réseaux sociaux serait contre-productif selon l'enseignante, qui préfère y substituer un accompagnement en utilisant les contenus numériques au sein des cours d'éducation à la sexualité. Comme elle le souligne, *« les jeunes aussi sont dans leurs bulles de filtre sur les réseaux sociaux. Il est très difficile pour eux d'accéder à d'autres contenus et donc c'est important d'élargir leur panel et de leur montrer ce qui existe. »* Puisque les réseaux sociaux constituent un moyen privilégié de s'informer, il faut les « aiguiller » et acérer leur esprit critique. Un constat partagé par Lisa Gauvin-Drillaud, qui estime qu'on ne peut pas dissocier l'éducation à la sexualité de l'éducation aux médias et à l'information. Il est essentiel de former l'esprit critique des élèves et de leur inculquer les bonnes pratiques dans leurs relations avec les autres. La construction de « l'intelligence émotionnelle numérique » (une réflexion portée par le [collectif Féministes contre le cyberharcèlement](#)) des jeunes générations est la clé pour favoriser le vivre-ensemble, que ce soit en ligne ou hors ligne.

Pour Lisa Gauvin-Drillaud, il faut conscientiser que les élèves ont accès aux réseaux sociaux. En conséquence, il est nécessaire de construire les séances autour des interrogations des élèves et leur montrer les réseaux sociaux comme *« des outils face à la montée des violences »*. Pour elle, il est *« essentiel de prévoir des contenus les plus complets et qualitatifs possibles, dans une approche la plus holistique possible, avec une prise en compte des cyberviolences, et toujours dans l'auto-éducation et auto-pédagogie »*. L'intervenante présente ensuite le livre blanc [Pour une véritable éducation à la sexualité](#) élaboré par un collectif d'organisations de la société civile, dont le Planning Familial et #StopFisha. Parmi leurs 46 recommandations, certaines concernent le volet numérique. La recommandation 23 indique par exemple qu'il est

Les contenus en ligne peuvent-ils contribuer à une forme d'éducation à la sexualité ?

essentiel d'instaurer une formation concernant l'éducation à la sexualité en ligne et aux enjeux numériques pour tous les personnels [éducatifs](#).

Pour Albane Gaillot, *« il faut concevoir l'éducation à la sexualité de manière*

globale ». Une fois la séance dispensée, l'éducation à la sexualité se poursuit dans d'autres cadres. A ce titre, « *les séances d'éducation à la sexualité ne peuvent se penser de manière isolée car elles vont susciter des interrogations et des débats du côté des élèves. Il est nécessaire d'outiller les jeunes pour que la réflexion se prolonge hors des séances. Le rôle des associations, comme le Planning Familial, mais aussi des professeurs, est de donner aux élèves des outils et des ressources fiables* ». Il faut par ailleurs que les élèves aient accès à des ressources fiables pour poursuivre leur apprentissage : « *Il est nécessaire d'outiller les jeunes pour que la réflexion se prolonge hors des séances. Notre rôle, à nous les associations mais aussi aux professeurs, c'est de leur donner des outils et des ressources fiables.* »

Un constat que Salomé Bougon partage. Pour l'enseignante, l'éducation à la sexualité à l'école trouve sa continuité dans les pratiques en ligne des jeunes : il est « *essentiel de donner [aux élèves] des ressources pour qu'ils puissent continuer leur éducation en autonomie* ». Salomé Bougon estime cependant que les professeurs doivent rester des interlocuteurs privilégiés pour que les élèves puissent revenir vers eux avec leurs interrogations. Elle estime en parallèle que « *dans le prolongement de l'action du Réseau Canopé, il pourrait être intéressant d'avoir une banque de ressources en ligne pour les professeurs et les élèves.* » Les ressources en ligne représentent également des sources d'information pour répondre aux attentes et questionnements des jeunes qui n'oseraient pas se tourner vers leurs parents et professeurs.

Pour Lisa Gauvin-Drillaud, les réseaux sociaux permettent aux jeunes d'effectuer une déconstruction des stéréotypes en autonomie : « *ces contenus-là, qu'ils soient ceux d'influenceurs ou d'associations, plantent des petites graines, de façon continue. C'est pourquoi il est essentiel de promouvoir l'aspect numérique de l'éducation à la sexualité en précisant les « bons » comptes et les outils, les ressources, ...* » Selon elle, « *l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle ne s'arrête pas à l'école ; les écrans supplantent les salles de classes.* » Elle met ainsi en lumière l'existence d'un véritable écosystème associatif au-delà de l'école. Le rôle de la communauté éducative élargie serait d'orienter les élèves vers des références numériques, en les recensant par exemple

sur les sites internet des établissements scolaires. Lisa Gauvin-Drillaud va même plus loin, défendant le renforcement de la mise à disposition d'outils, de supports et ressources numériques sur le site internet de l'Éducation Nationale.

Comment favoriser une communauté éducative autour de l'enseignement à la vie affective, relationnelle et sexuelle ?

Pour Albane Gaillot, l'ensemble de la communauté éducative doit être formé aux

questions d'éducation à la sexualité : « *Pour que ces séances soient effectives, respectueuses et remplissent tous les objectifs qu'on leur assigne, le programme doit être inscrit dans la formation des professeurs, mais les séances doivent également être construites avec le reste de l'équipe éducative.* » Selon elle, cette formation devrait être continue, en perpétuelle évolution pour rester alignée avec ces enjeux mouvants. Face aux incertitudes des professionnels de l'éducation vis-à-vis de l'éducation à la sexualité, elle propose une piste de solution : la mise en place d'une campagne nationale d'information pour préciser les contours de l'éducation à la sexualité et contrer les fausses informations à ce sujet. En parallèle, Albane Gaillot prône également une meilleure information à destination des parents, avec l'organisation de « *cafés parents* » au sein des établissements par exemple. Comme elle l'explique, « *on ne va pas leur demander leur avis mais on peut les informer et les rassurer.* »

Enfin, Lisa Gauvin-Drillaud revient sur l'importance d'instaurer un espace de dialogue avec les parents concernant l'éducation à la sexualité. Pour elle, il est important « *que les parents puissent échanger avec leurs enfants de ces questions-là* ». Elle souligne ainsi que les intervenants de #StopFisha interagissent avec les parents afin de « *les outiller pour qu'ils puissent accompagner leurs enfants* » et que la famille devienne une cellule où l'éducation à la sexualité puisse se poursuivre dans un climat de [confiance](#).

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET EMI : QUELS LIENS ?

21 mars 2024

A l'occasion de la Semaine de la presse et des médias à l'École, nous avons organisé un deuxième échange collectif autour d'un levier d'action identifié par des acteurs de l'éducation à la sexualité : l'approfondissement des liens entre éducation à la sexualité et éducation aux médias et à l'information (EMI). Comment se repérer dans un espace informationnel en ébullition ? Comment l'EMI peut-elle permettre le développement d'un esprit critique par rapport aux contenus qui circulent en ligne ? Quels liens peut-on faire entre éducation aux médias et à l'information et éducation à la vie sexuelle, affective et relationnelle ? Comment utiliser les contenus publiés sur internet et les réseaux sociaux au service d'une éducation aux médias et à l'information favorisant le développement d'un esprit critique ?

Cet échange a réuni :

- Jean-Baptiste Lusignan, responsable prévention santé au [Centre régional d'information et de prévention du sida Ile-de-France](#) (Crips Ile-de-France) ;
- Séverin Ledru-Milon, professeur d'histoire-géographie et formateur au [Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information](#) (CLEMI) ;
- Karen Prévost-Sorbe, référente académique en éducation aux médias et à l'information de l'académie d'Orléans-Tours et coordinatrice académique CLEMI.

L'importance de l'éducation aux médias et à l'information en matière d'éducation à la sexualité.

Pour les trois intervenants, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est devenue incontournable à

l'heure où les contenus assurant une forme d'éducation à la sexualité (EAS) se multiplient en ligne. Pour Karen Prévost-Sorbe, référente académique en éducation aux médias et à l'information de l'académie d'Orléans-Tours et coordinatrice CLEMI, les liens entre EMI et EAS tendent à se renforcer comme le souligne d'ailleurs le projet de programme d'éducation à la sexualité [proposé par le Conseil supérieur des programmes](#). Cependant, selon elle, « le numérique implique un changement de paradigme dans la vie des adolescents. Les pratiques sexuelles sont beaucoup plus complexes à l'ère d'internet et il faut les comprendre. Il faut inscrire l'éducation aux médias et à l'information et l'éducation à la sexualité dans ce contexte numérique qui change considérablement la donne et les approches ».

Ce constat semble résonner chez Jean-Baptiste Lusignan, responsable prévention au Crips Ile-de-France. Il est indéniable pour lui qu'internet est devenu un vecteur important d'informations pour l'éducation à la sexualité, rendant l'éducation aux médias et à l'information incontournable dans les interventions de l'association.

Séverin Ledru-Milon, professeur d'histoire-géographie et formateur CLEMI, a interrogé ses élèves de troisième sur leurs usages des réseaux sociaux en leur posant la question suivante : « Est-ce que tu vas sur les réseaux pour poser des questions que tu ne peux pas poser à d'autres ? ». Selon lui, les résultats sont frappants : « on arrive à dégager des tendances : une des surprises c'est qu'il y a beaucoup d'élèves qui vont sur les réseaux sociaux pour apprendre : 60 % de filles et 40 % de garçons ». Selon lui, l'éducation aux médias et à l'information et l'éducation à la sexualité sont indissociables à l'ère d'internet : « les élèves rencontrent beaucoup l'altérité sur internet, ce qui est positif. [...] L'éducation aux médias et à l'information doit fournir aux élèves un esprit critique qui va leur permettre d'appréhender de manière intelligente ces contenus en ligne ».

Partir des pratiques réelles des élèves pour construire une séance d'éducation à la sexualité autour de l'éducation aux médias et à l'information.

Pour Karen Prévost-Sorbe, « *il faut partir réellement des pratiques des élèves et non des pratiques imaginées, sans tomber dans la panique morale* ». Pour ce qui est du choix des contenus à étudier

en classe, la méthode est la même : « *mettre la focale sur les pratiques positives des jeunes.* » Par exemple, « *pour comprendre les usages sexuels des jeunes, nous ne pouvons pas nous limiter à la pornographie.* » De plus, pour choisir un « bon » contenu, la coordinatrice CLEMI insiste sur l'importance « *d'évaluer les comptes* » et de « *sourcer, placer l'émetteur du contenu à sa juste place* » en distinguant bien les contenus selon leurs visées.

Séverin Ledru-Milon et Jean-Baptiste Lusignan souhaitent également éviter une logique descendante. Séverin Ledru-Milon insiste même sur un point : « *l'esprit critique se construit en amont des séances, [...] il est étonnant de voir la capacité des élèves à s'indigner et à signaler des contenus dans une démarche proactive* ». Bien qu'il soit en accord avec l'idée de partir des contenus visionnés par les élèves, le choix des contenus doit être adapté à l'âge et à la maturité du public. Des critères qui peuvent varier selon les élèves : « *ce qui réfrène les professeurs, c'est la différence d'usage entre les élèves, personne n'a envie d'être celui qui confronte l'élève [à un contenu inapproprié].* »

Jean-Baptiste Lusignan revient quant à lui sur la pédagogie d'éducation aux médias et à l'information appliquée par les intervenants du Crips Ile-de-France. Les contenus choisis sont tout d'abord ceux des « *médias officiels ou éducatifs comme Santé Publique France* », puis ceux créés par le Crips. Les intervenants s'appuient par ailleurs « *sur ce que les élèves voient [en ligne ou sur les réseaux sociaux]* » pour les « *décrypter en direct* ». Selon lui, « *c'est de l'échange entre professeurs et élèves qu'émergent des contenus appropriés et à jour* ». L'importance d'adapter les sujets à l'âge des élèves est également au cœur de son discours : « *Selon les âges, nous n'abordons pas la question de la même manière. Par exemple, nous observons que les plus jeunes jouent « au papa et à la maman » donc nous pouvons aborder avec eux la notion de*

couple, qu'est-ce qu'une fille ? un garçon ? ». Pour une séance d'éducation aux médias et à l'information réussie en éducation à la sexualité, son conseil est simple : *« ne pas essayer de faire jeune »* et laisser le public concerné actualiser les propos avec ses propres références. L'un des défis selon lui réside enfin dans la capacité des animateurs de séances d'EAS à trouver *« les bonnes ressources »* et à réussir *« se mettre à jour régulièrement »*.

Diffuser l'éducation aux médias et à l'information appliquée à l'éducation à la sexualité dans toutes les disciplines scolaires.

Karen Prévost-Sorbe considère que l'éducation aux médias et à l'information est un enseignement transversal qui devrait être mobilisé dans toutes les disciplines scolaires : *« je ne pense pas qu'il*

soit souhaitable qu'il y ait des séances d'EMI, il faut que ce soit porté au sein des disciplines et parfois avec des actions entre disciplines ». L'enjeu principal selon elle réside dans *« la formation initiale et continue du personnel éducatif large »*. Elle explique ainsi qu'à l'échelle de l'académie Orléans-Tours, la formation faisant le lien entre éducation à la sexualité et éducation aux médias est construite de manière concertée avec l'ensemble du personnel éducatif. *« Pour que la formation soit efficace, il faut la travailler de manière concertée. Nous ne pouvons plus travailler en tuyaux d'orgue, il faut avancer ensemble »* explique-t-elle. Elle déplore par ailleurs qu'en *« éducation aux médias et à l'information, [il n'y ait pas] de référentiel de compétences. Il faudrait les définir et être en capacité de les évaluer auprès des élèves »*.

Séverin Ledru-Milon insiste également sur le besoin de formation des enseignants face à *« deux « éducations à » très denses, complexes, nécessitant beaucoup de ressources »*. Comme il le souligne, *« les professeurs sont spécialisés dans leurs disciplines mais les « éducations à » nécessitent de se former en permanence et de sortir de son champ disciplinaire »*. Cette année, le formateur CLEMI est intervenu sur un réseau scolaire comprenant à la fois des écoles maternelles, des écoles primaires et des collèges afin de former les professeurs en tandem avec un *« formateur sur l'éducation à la sexualité »*. Selon lui, cette double approche dans la formation a permis à la fois de présenter le *« cadre légal des séances d'éducation à la sexualité »* et de montrer que *« l'EMI*

peut être une porte d'entrée intéressante sur ces sujets ». Pour lui, « renforcer les compétences des collègues pour les légitimer dans leurs pratiques futures face aux élèves est le point de départ indispensable ».

Concernant l'éducation à la sexualité, Jean-Baptiste Lusignan rappelle que le Crips Ile-de-France travaille avec des professeurs issus de disciplines différentes mobilisant des contenus pédagogiques variés. De son expérience, il tire des exemples éclairants : *« Nous avons rencontré un professeur d'histoire qui assurait cette éducation avec des images de statues grecques, montrant comment le rapport au corps et l'érotisation avait évolué dans le temps. Nous avons aussi rencontré une professeure de français qui utilisait Roméo et Juliette pour parler des relations amoureuses. Les professeurs de technologie pourraient expliquer comment trouver des ressources fiables sur l'éducation à la sexualité en ligne aussi. Tous ces supports sont efficaces ».* Jean-Baptiste Lusignan appuie ce point : les équipes pédagogiques au complet devraient être mieux formées aux enjeux d'éducation aux médias et à l'information et d'éducation à la sexualité.

Karen Prévost-Sorbe insiste enfin sur la nécessité d'inclure des acteurs hors de l'école. Pour elle, l'éducation à la sexualité fait *« l'objet de vifs échanges, notamment au sein des collectifs de parents. [Ces derniers] sont très attentifs et ont besoin d'être accompagnés dans l'éducation aux médias [appliquée aux sujets de vie affective, relationnelle et sexuelle]. »* L'éducation à la sexualité et l'éducation aux médias et à l'information sont selon elle *« deux éducations à »* dont la mise en œuvre nécessite un *« solide réseau de partenaires sur les territoires »*, au-delà de l'institution scolaire.

ÉVEILLER À LA SEXUALITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

4 avril 2024

Pour ce troisième échange collectif, nous nous penchons sur les espaces d'éveil à la sexualité sur les réseaux sociaux. Quels codes adopter pour toucher un public jeune ? Quelle place occupent aujourd'hui les contenus pédagogiques relatifs à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans ces espaces numériques ? Quelle dépendance aux plateformes ? Quelles pistes pour améliorer la visibilité des contenus enrichissants et pédagogiques ?

Cet échange a réuni :

- Camille Aumont Cernel, *leadeuse* d'opinion et créatrice du compte [@jemenbatsleclito](#) ;
- Philippe Martin, docteur en santé publique et responsable du projet [Sexpairs](#) (Inserm et Ined) ;
- Léïla Roebben, chargée de communication en santé sexuelle sur le dispositif [onsexprime.fr](#) de [Santé publique France](#).

Atteindre un public jeune en partant de ses codes et représentations.

Camille Aumont Carnel,
Philippe Martin et Léïla
Roebben partagent un

même constat : il faut partir des préoccupations des jeunes et adopter leurs codes pour que leur attention se tourne vers les contenus en ligne d'éveil à la sexualité. Camille Aumont Carnel explique : les publics jeunes « *sont d'abord sensibles aux codes avant d'être sensibles à quelque légitimité pédagogique* » en ligne. Dans le même sens, Philippe Martin explique la nécessité, notamment sur support numérique, de « *s'adapter à leurs expressions langagières, leurs codes et à leurs usages* » qui doivent être constamment considérés « *quand on pense l'action* », bien qu'il souligne également que les usages numériques des jeunes sont en « *évolution constante* ». Ce qui suppose d'adapter sans cesse la communication institutionnelle aux usages et codes de communication des jeunes publics.

Léïla Roebben explique ainsi la manière dont le site internet onsexprime.fr a été conçu : « *Nous avons repris les questions les plus posées [par les jeunes] pour créer notre site et nos contenus. En parallèle, nous faisons passer des messages de santé publique* ». Selon elle, la présence de Santé Publique France sur les réseaux sociaux est nécessaire « *car les jeunes y sont* ». Enfin, l'importance de l'adaptation au public cible semble être au cœur de leur dispositif, avec une priorité : aller chercher les publics éloignés de l'éducation à la sexualité. « *Les garçons sont [...] une cible que nous prenons particulièrement en compte, cela nécessite de créer des contenus qui vont les attirer* » en adoptant leurs codes et en répondant à leurs questionnements et préoccupations.

La diffusion des contenus d'éducation à la sexualité face aux algorithmes de recommandation.

Créer des contenus à destination des jeunes sur les réseaux sociaux expose à de nombreuses difficultés. Léïla Roebben revient sur plusieurs

d'entre elles. La première difficulté est bien celle de s'adapter aux algorithmes sans cesse changeants : « *Nous ne savons pas comment ils évoluent, ni de quelle manière. Cela nous oblige à être dans une logique constante de test and learn.* » La deuxième difficulté réside dans

l'impossibilité de cibler les contenus en fonction de l'âge, d'autant plus depuis que le règlement sur les services numériques (RSN), adopté à l'échelle européenne en octobre 2022, interdit le ciblage publicitaire en ligne pour les mineurs sur ces plateformes en ligne. La modération est une source de préoccupation également puisqu'en laissant uniquement les jeunes se répondre entre eux, ils observent que certaines désinformations sont relayées. À ce titre, un community manager sur les réseaux de Santé Publique France est chargé de « *débunker* » les fausses informations tout en « *interrogeant leurs normes pour déconstruire les discours* ». Enfin, une autre difficulté à laquelle est confrontée Santé Publique France réside dans la surmodération de leurs contenus : « *C'est un problème, [...] les géants du web ont des politiques de censure particulièrement prudentes* » en termes de contenus évoquant la sexualité. Face à ce phénomène, Léïla Roebben formule une recommandation : « *Ce qui pourrait être intéressant serait un whitelisting de certains comptes [...] pour ne pas être invisibilisé sur les réseaux et au moins profiter de la même chance que d'autres comptes malgré les sujets qu'on aborde.* » (NDLR : le « whitelisting » est une pratique visant à accorder des privilèges ou services particuliers à une entité sur une plateforme afin de rendre certains contenus davantage visibles)

À cette idée, Camille Aumont Carnel acquiesce. Elle aussi est victime de cette difficulté, qu'elle qualifie de « *shadowban* » de la part des plateformes, à savoir « *le fait de pénaliser, voire même de punir, en invisibilisant le contenu et en déployant des techniques qui font qu'on est de moins en moins visible sur les réseaux sociaux* ». Elle rencontre aussi d'autres difficultés dans le cadre de son activité sur les réseaux sociaux, notamment le harcèlement : « *J'incarne une facette qu'on ne veut pas forcément voir et en plus de ça je parle aux jeunes, donc j'ai du harcèlement plutôt du côté des adultes.* » Face à cela, elle souhaiterait qu'il existe un « *raccourci pour porter plainte directement* » depuis la plateforme. Enfin, elle insiste sur la nécessité de pouvoir disposer d'outils et de fonctionnalités pour pouvoir personnaliser son expérience sur les réseaux sociaux et atteindre sa cible. Elle souligne ainsi la nécessité d'avoir des fonctionnalités permettant « *le ciblage d'une communauté* » pour voir quelles « *tranches d'âges* » sont atteintes

par exemple, ou disposer « d'un reporting hebdomadaire détaillé de nos contenus de notre audience et pouvoir les classer par récurrence ».

Cet état de fait induit que les réseaux sociaux ne peuvent être considérés comme l'alpha et l'oméga d'un échange en ligne : « Les enseignants nous ont indiqué que tous les jeunes n'étaient pas touchés par les contenus d'éducation à la vie sexuelle sur les réseaux sociaux », rapporte ainsi Philippe Martin. Lui-même insiste d'ailleurs sur la difficulté à parler d'éducation à la sexualité sur les plateformes en raison « des mots qui peuvent être censurés ». À ce titre, il s'avère nécessaire selon lui de « collaborer avec les personnes qui sont responsables des algorithmes » pour comprendre ce qui bloque les contenus pédagogiques d'éducation à la sexualité.

Créer des espaces de conversation et d'information hors des réseaux sociaux : quelle visibilité ?

Face à ces difficultés, est-il possible de sortir des réseaux sociaux en maintenant une visibilité de ses contenus ?

Dans le cadre de son projet de

recherche action [SexPairs](#), Philippe Martin a développé une application « anonyme, fermée, interactive et participative » en partant des préoccupations des jeunes, et en les incluant dans les décisions concernant l'évolution des fonctionnalités de cette dernière. L'objectif de cette plateforme : « que les jeunes se sentent suffisamment en confiance, au cœur de leur propre éducation à la sexualité ». Les jeunes utilisateurs peuvent trouver à la fois « un espace de communauté en ligne » pour discuter entre eux et publier des contenus éducatifs, mais aussi « un chat interactif » et « des lives avec des experts de santé sexuelle ». La modération est assurée par ces mêmes experts en santé sexuelle, en amont des publications, et toujours dans l'optique d'animer une « communauté en ligne qui ne soit pas figée, avec des contenus sans cesse renouvelés ». Comme le souligne Philippe Martin, « Sexpairs s'inscrit dans la complémentarité de ce qui se fait déjà, notamment grâce à onsexprime.fr et aux comptes qui partagent des contenus éducatifs sur les réseaux sociaux ».

Pour Camille Aumont Cernel, il est parfois nécessaire de créer des espaces alternatifs d'échange et d'information pour favoriser

l'éducation à la sexualité. Elle explique son raisonnement par le besoin d'avoir une « *liberté d'expression totale* » et d'atteindre un public bien précis. Cette logique est entrée dans son quotidien : « *J'aime bien partir du macro pour créer d'autres communautés et qui sont du coup plus micros, bienveillantes, plus petites, donc plus faciles à modérer, que ce soit pour les parents, les adolescents, les femmes qui viennent d'accoucher ou autres* » explique-t-elle. Pour elle, si quitter les réseaux sociaux permet d'obtenir davantage de liberté de création, cela ne permet pas d'atteindre un public large et diversifié comme avec les grandes plateformes.

Renforcer les collaborations entre créateurs de contenus et pouvoirs publics pour mieux exister sur les réseaux sociaux

La question de la collaboration entre acteurs publics et créateurs de contenu génère un débat entre les participants. Léïla

Roebben explique ainsi que pour accroître la visibilité des messages de prévention en santé sexuelle, la collaboration avec des créateurs de contenus s'impose pour Santé Publique France. En effet, pour elle, il faut « *aller chercher plus de monde via des collaborations* ». La collaboration se ferait « *avec des voies plurielles* » mais autour « *d'un seul et même message* ».

Philippe Martin quant à lui émet certaines réserves. En effet, bien qu'il collabore lui-même avec Santé Publique France dans le cadre du projet Sexpairs, il considère qu'il faut veiller à ce que la diffusion de contenus institutionnels ne soit pas « *un frein à la participation, parce que le discours serait trop conventionnel, trop lissé et ne laisserait pas la place à une communauté en ligne, de soutien où il est possible de s'exprimer librement* ».

Camille Aumont Cernel témoigne enfin de collaborations passées avec des acteurs publics : « *le fait de collaborer avec des institutions en termes de communication donne parfois des résultats assez déceptifs* ». Elle explique que malgré la volonté des institutions de « *toucher les jeunes* », les codes utilisés restent trop éloignés des attentes de ces derniers : « *Pourquoi faire encore des posts en bleu pastel ? Pourquoi mettre ses logos sur tous les posts ?* ». Elle regrette par ailleurs que les

créateurs ne soient vus que comme « *de potentiels relais à forte communauté* », et non pas comme « *des personnes qui partagent un système de valeur souhaitant aborder des thématiques communes* ». Selon elle, c'est dans la co-crédation que réside la réussite d'une collaboration entre un créateur de contenu et une administration publique. De plus, Camille Aumont Carnel souhaite que les pouvoirs publics "*laissent des espaces de paroles*", créent des « *relais avec les professionnels de santé* ». Enfin, elle soulève l'idée de « *créer une plateforme* » qui mette en relation l'ensemble de ceux qui œuvrent à améliorer l'éducation affective, relationnelle et sexuelle des jeunes.

LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes avec qui nous avons échangé ou qui ont contribué à ce dossier.

Entretiens

Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux

Sociologues, respectivement chargée de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et membre de l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux.

Frédérique Ast et Emmanuelle Galy

Respectivement adjointe à la cheffe du bureau chargé de l'égalité femmes hommes dans la vie personnelle et sociale ; et chargée de mission santé des femmes et éducation à la vie affective et sexuelle ; toutes deux au sein du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) rattaché à la Direction générale de la cohésion sociale. Son ministère de tutelle est le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Claire Balleys

Professeure associée en sociologie à l'Université de Genève, spécialiste des processus de socialisation juvénile en lien avec les usages des médias sociaux.

Laura Berlingo

Gynécologue obstétricienne à l'hôpital Pierre Rouquès – Les Bluets à Paris (maternité et centre de santé sexuelle).

Claire Bey et Judith Klein

Respectivement cheffes des bureaux « santé et action sociale » ; et « égalité filles-garçons, lutte contre les discriminations, engagement et citoyenneté » à la direction générale de l'enseignement scolaire (ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse).

Salomé Bougon, Céline Cael et Laurent Reynaud

Respectivement enseignants en histoire-géographie et en enseignement moral et civique ; en sciences de la vie et de la terre ; et en sciences économiques et sociales au lycée Jacques Feyder à Épinay-sur-Seine.

Elise Devieille

Docteure en sociologie du genre.

Jean-Baptiste Lusignan

Responsable prévention santé du Centre régional d'information et de prévention du sida Île-de-France (CRIPS).

Philippe Martin

Docteur en santé publique et responsable du projet Sexpairs.

Diane Saint-Réquier

Consultante, formatrice et éducatrice (santé sexuelle, addictions, santé mentale, écrans et numérique) depuis plus de 14 ans et créatrice de contenus en ligne.

Auditions collectives en ligne

Lisa Gauvin Drillaud, Albane Gaillot, Véronique Riotton

Respectivement cofondatrice et porte-parole de l'association de lutte contre les cyberviolences sexistes et sexuelles #StopFisha ; co-directrice, responsable du service ARCCAD (Analyse Ressources Collecte Communication Argumentation Documentation) à la confédération nationale du Planning Familial ; et présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale.

Karen Prévost-Sorbe, Séverin-Ledru Milon

Respectivement référente académique en éducation aux médias et à l'information de l'académie d'Orléans-Tours et coordinatrice académique CLEMI ; et professeur d'histoire-géographie et formateur au CLEMI dans l'académie de Créteil.

Camille Aumont Carnel et Léïla Roebben

Respectivement leadeuse d'opinion et créatrice du compte Instagram @jemenbatsleclito ; et chargée de communication en santé sexuelle sur le dispositif onsexprime.fr de Santé publique France.

Autres auditions et échanges

Katherine Auberty et Judith Hazan

Administratrices de la Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité du CESE.

Marie-Anne Bernard et Xavier Alberti

Membres de la commission « Lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux » du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Cécile Gondard-Lalanne, Evanne Jeanne-Rose

Rapporteurs de la saisine d'initiative du CESE sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Bastien Louessard

Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication.

Florence Thune

Directrice générale du Sidaction.

Valérie Peugeot et Laurent Geffroy

Respectivement membre (personnalité désignée par la présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés) et conseiller-expert auprès du Conseil national du sida et des hépatites virales.

Gabrielle Richard

Sociologue du genre.

Flora Rodriguez et Pauline Le Gall

Formatrices CLEMI.

Comment les pratiques numériques peuvent-elles être employées pour enrichir l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle et participer du même tenant à réduire les comportements de haine en ligne et dans la société en général ? Une partie de la réponse se situe probablement dans le fait de penser les outils numériques comme un moyen de donner du pouvoir d'agir au plus grand nombre. Les pistes évoquées dans ce dossier visent à nous rendre actrices et acteurs de notre éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle, à rendre les usagers maîtres de leur expérience en ligne, à faciliter le travail des créatrices et créateurs de contenus en ligne et à soutenir des espaces de discussion et d'information vertueux sur la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Un dossier réalisé par Marie Bernhard et Louis Magnes, avec le précieux concours de Joséphine Hurstel et Zora Decoust.

CONTACT

info@cnnumerique.fr

Conseil national du numérique

6 rue Louise Weiss - 75013 Paris

